VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Jeudi 29 Août 2019

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Les boîtes aux lettres des Français se vident

	2008	2018
Nombre de facteurs	100.000	72.000
Nombre de plis distribués par La Poste	18 milliards	10 milliards
Nombre de colis (Colissimo) distribués	271 millions	330 millions

39 millions de boîtes aux lettres desservies en 2018

Répartition des plis distribués en 2018

- Lettres recommandées : 63%
- Presse : 25%
- Publicité : 10%
- Lettres (factures, impôts, cartes postales, correspondance entre particuliers...) : 2%

Source : Le Parisien / La Poste (mardi 27 août 2019)

INFOGRAPHIE CL

■ De nombreux départements manquent de vétérinaires capables de soigner les élevages
■ La situation devient critique en Charente ■ Ce qui n'est pas sans conséquences sanitaires.

La Charente en panne de vétos

Jérôme Dufour, vétérinaire rural à Roumazières, vaccine régulièrement des troupeaux de limousines destinées à l'exportation. Photos Quentin Petit

Amélie BORGNE
a.borgne@charentelibre.fr

Ce vendredi matin, Jérôme Dufour entame sa tournée dans une ferme de Roumazières où travaille Serge Lagorce, agriculteur salarié des établissements Bellivier spécialisés dans le commerce d'animaux. Il doit vacciner 50 limousines de quelques mois, destinées à l'exportation.

Dans le hangar, les bêtes, récalcitrantes, placées en file indienne, s'agitent nerveusement en cognant les barrières avant de passer sous l'énorme seringue. Il n'est pas rare que le vétérinaire reçoive un coup de tête ou de sabot. *«Une fois, j'ai eu le nez cassé. Ma collègue a aussi été blessée au bras»*, relate le jeune vétérinaire qui exerce depuis 2005 dans un cabinet de la commune.

Cette tâche difficile et dangereuse, lui et ses confrères la reproduisent plusieurs fois par jour, sur des centaines de bêtes, parcourant parfois les routes pendant une heure pour atteindre certains élevages. De nuit aussi, pour les urgences et les vêlages. En plus de leur travail, moins physique, auprès des animaux de compagnie. *«On ne compte pas nos heures»*, affirme Leslie Mattoy, sa collègue, qui ne regrette en rien son choix de faire «de la rurale» comme on dit dans la profession. *«Je suis originaire d'une ville de campagne et je préfère de loin le grand air, le côté humain de cette spécialité, le travail varié entre la médecine, la chirurgie, l'obstétrique,* détaille la jeune femme de 31 ans. *Même si c'est aussi très fatigant!»*

«Pas à la mode»

Aujourd'hui, peu de vétérinaires de sa génération semblent partager ce point de vue. À Roumazières, comme dans beaucoup de zones rurales françaises, les cabinets peinent à recruter des jeunes qui acceptent *«de travailler dans des conditions pas toujours bonnes, même pour 5 000 €»* et de sacrifier leurs soirées et un week-end sur deux ou trois. *«Nous sommes trois associés et un salarié, mais il faudrait qu'on soit six*, précise Jérôme Dufour. *Cela fait un an et demi qu'on cherche. On a reçu des réponses de l'étranger, mais cela ne correspondait pas. La ruralité n'est pas à la mode...»*

> **Même si on ne parle pas encore de pénurie, on est plutôt dans un stade critique.**

En France, certains départements se retrouvent donc en pénurie de vétérinaires ruraux. Un peu pour les mêmes raisons que les déserts médicaux: manque d'attractivité, d'infrastructures... *«En Charente, sur 103 vétérinaires, 24 font encore de la rurale,* affirme Mathieu Mourrou, président du conseil régional de l'Ordre national des vétérinaires. *Beaucoup se plaignent d'avoir un rayon d'activité trop important. Avec la fatigue, certains choisissent de ne plus faire que de la canine ou se reconvertissent totalement.»* Il nuance toutefois: *«Même si on ne parle pas encore de pénurie, on est plutôt dans un stade critique. Les éleveurs sont en crise, le maillage agricole se délite et ils ont aussi plus de technicité, donc ils font moins appel à nous. Mais cela dépend des zones et des secteurs d'activité.»*

Des mesures ministérielles

Ce sont les agriculteurs les plus isolés qui peinent le plus à trouver un vétérinaire référent (lire par ailleurs). Question de rentabilité pour les vétérinaires. *«Même si nous sommes conscients du service qu'on rend, faire 25 km pour aller soigner une vache rapporte peu,* affirme Richard Nimis, vétérinaire à Vars et responsable régional du SNVEL, organisation professionnelle des vétérinaires libéraux. *Donc, à part proposer de gros salaires et des loyers modérés aux jeunes vétérinaires comme pour les toubibs, je ne vois pas comment les attirer. Même quand on le fait, on ne trouve pas.»*

L'État prendra-t-il des mesures comme pour les médecins des zones rurales? *«Il faut une prise de conscience de la part des ministères de tutelle et des services publics,* appuie Mathieu Mourrou. *Des choses ont déjà été mises en place, comme le tutorat dans les écoles vétérinaires. Plus de 80 % de ces élèves passés par le tutorat signent un contrat en activité rurale.»* En 2016, Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture, avait lancé plusieurs mesures, dont le financement du tutorat, pour maintenir le réseau de vétérinaires dans les zones rurales.

Pour Leslie Mattoy, une des solutions serait d'augmenter les places au concours. *«Il existe quatre écoles vétérinaires en France, d'où sortent 500 élèves par an. Mais la plupart sont des citadins à qui on demande de s'installer dans des zones rurales où il y a peu d'infrastructures.»* Insuffisant pour soulager ces vétérinaires, *«usés»*, mais qui continuent d'aimer *«ce super métier»*.

«Une question de santé publique»

Pour Mathieu Mourrou, président du conseil régional de l'Ordre des vétérinaires de Nouvelle-Aquitaine, le manque de vétérinaires ruraux est *aussi «une question de santé publique et environnementale, puisque certaines maladies comme la grippe aviaire peuvent se transmettre à l'homme»*.

Il y a deux ans, une dizaine de cheptels bovins charentais avaient été touchés par la tuberculose bovine. *«La Nouvelle-Aquitaine concentre 90 % des cas de tuberculose bovine en France,* précise Mathieu Mourrou. *Il y a un gros travail de la part des éleveurs et des vétérinaires pour tenter d'éradiquer cette maladie.»* Même si la Charente n'est pas un foyer primaire de la maladie, les troupeaux font l'objet d'un dépistage annuel réalisé par les vétérinaires, *«contre une fois tous les quatre ans auparavant»*, précise Jérôme Dufour, pour qui cela représente aussi un surcroît de travail. *«Pour nous, 23 000 bêtes à dépister sur une période de six mois, cela représente un emploi à temps plein.»*

Santé des élevages

Le vétérinaire rural, indispensable à l'éleveur

Jean-Pierre Monthubert, éleveur de 400 chèvres à Ligné depuis trente-deux ans et président de l'Association des chevriers de Charente, parcourt 30 km jusqu'à Chef-Boutonne, dans les Deux-Sèvres, pour se rendre chez son vétérinaire référent. Pour acheter des oligo-éléments qui nourriront ses chèvres ou pour recevoir des conseils du praticien. Qui, bien sûr, parcourt la même distance quand il s'agit de venir soigner une bête sur place. *«On est obligé d'avoir un vétérinaire référent quand on fait de l'élevage,* explique Jean-Pierre Monthubert. *Le problème, c'est qu'ils ne veulent plus faire de la rurale car ça ne rapporte pas assez. Ils ne veulent plus travailler la nuit pour moins de 80 €, ni mettre la main dans la merde.»* Passé le coup de gueule, l'éleveur reconnaît toutefois que l'une des raisons de cette désaffection peut être la diminution du nombre d'élevages. Cela dépend en fait du secteur, dans un département qui compte environ 1 500 éleveurs bovins et ovins. La Charente limousine, en raison de son fort maillage agricole, serait ainsi moins impactée puisque les cabinets se sont installés là où l'élevage est bien présent. A contrario, ce sont les éleveurs isolés, vers Cognac par exemple ou les zones de cultures, qui peinent le plus à trouver un vétérinaire. *«Beaucoup de collègues des secteurs comme Mansle et La Rochefoucauld ont arrêté la rurale,* affirme Richard Nimis, vétérinaire à Vars et responsable régional du SNVEL, organisation professionnelle des vétérinaires libéraux. *Ce qui fait que dans notre cabinet, on parcourt parfois 40 km pour soigner les petits élevages.»* Or, comme le rappelle Jean-Bernard Sallat, éleveur en charge des bovins à la chambre d'agriculture de Charente, *«l'une des principales missions du vétérinaire rural est de garantir la santé et le maintien des cheptels». «Notre profession pointe cela depuis plusieurs années déjà, d'autant plus qu'on nous impose davantage de normes sanitaires et qu'on nous demande beaucoup plus de traçabilité, notamment pour les exportations. Et le vétérinaire est le seul à pouvoir garantir cela.»* Ce qui oblige les éleveurs à accomplir eux-mêmes certains actes pour compenser ce manque ou à trouver des vétérinaires formés en Espagne ou en Belgique.

Le vétérinaire rural est indispensable au maintien sanitaire des cheptels. Ici dans l'élevage de Serge Lagorce, avec Jérôme Dufour.

Vols et dégradations: le géocaching mis à mal

Élus et personnels des offices de tourisme notent de nombreuses dégradations sur les parcours de géocaching charentais.

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

Des gourdes contenant les Poï'z dérobées, des caches détériorées, des indices déplacés..., les parcours de géocaching charentais sont mis à mal au cours de ces dernières semaines. Pour rappel, il s'agit d'une chasse au trésor ludique. Des dizaines d'itinéraires, construits autour d'un monde imaginaire, permettent de découvrir le patrimoine. Le but est de trouver les fameux Poï'z, sortes de badges, abrités dans des lieux cachés.

En Charente, il existe 32 parcours. Les premiers ont vu le jour en 2015. Mais depuis quelque temps, il devient de plus en plus difficile de résoudre ces énigmes. En cause, les vols et les dégradations. Exemple à Verteuil-sur-Charente. Au cours du mois écoulé, la gourde contenant les Poï'z a été subtilisée à quatre reprises.

Les maires de Moutonneau et Verteuil, Nathalie Beau et Clauddy Seguinar, sont exaspérés par les incivilités sur les parcours de géocaching. Photo CL

Les pierres du mur démontées

«À 22 € la bouteille, ça commence à faire cher...», souffle le maire, Clauddy Seguinar. Alors, il a remplacé la gourde estampillée «Terra Aventura», le nom de l'application de géocaching, par un bocal. Ce n'est pas tout, à Verteuil, des joueurs ont démonté les pierres d'un mur pour trouver la cache. Certaines ont même fini chez le voisin... *«Ce sont des gens qui ne respectent vraiment pas la nature*, regrette l'élu. *J'envisage même de mettre des caméras pour surveiller.»*

Nathalie Beau, maire de Moutonneau, où se trouve un parcours, a elle aussi relevé des incivilités. *«Il y a quelques jours, il y avait des bambous arrachés près de la cache, les Poï'z étaient mouillés, avec des détritus partout... On essaie d'attirer, de valoriser le patrimoine historique, de faire connaître le Ruffécois, mais ça finit par nous dégoûter...»*

À l'office de tourisme du pays ruffécois, la directrice, Florence Bouchoux, note une *«recrudescence des incivilités»*. À Embourie, par exemple, des géocacheurs ont démonté des pierres d'un mur de la villa gallo-romaine. *«À Tusson, il y a un cadenas à ouvrir avec un code. Il a été cassé...»*

Elle explique ce phénomène par l'augmentation exponentielle du nombre de joueurs. En Nouvelle-Aquitaine, on devrait dépasser le million cette année. En pays ruffécois, pas moins de 5 200 personnes ont testé les parcours de ce territoire depuis le 15 juin. *«Il y a beaucoup de nouveaux géocacheurs qui ne sont peut-être pas au fait des règles de bonne utilisation. En plus tout cela se paye. Un Poï'z coûte 24 centimes.»* Et ils disparaissent par centaines... *«Le risque, c'est de devoir fermer des parcours. Mis bout à bout, cela finit par coûter cher à des collectivités en difficulté.»*

Dans le sud, à l'office de tourisme de Chalais, Amandine Testard dresse le même constat. *«Il y a eu des vols de caches à Villebois-Lavalette et Gurat. On ne l'explique pas vraiment. Cela est peut-être dû à la fréquentation plus importante...»* Et à des esprits mal attentionnés qui voudraient empêcher les autres de trouver les énigmes? *«C'est possible! Certaines caches ne sont pas remises à l'endroit où elles devraient être»*, note Florence Bouchoux.

La coordinatrice géocaching de Charentes Tourisme nuance tout de même le phénomène. *«Il peut y avoir du vol, de la part de ceux qui n'ont pas forcément l'habitude de jouer. Mais le phénomène reste limité»*, estime-t-elle.

Fret: de nouvelles pistes à l'étude

Quatre maisons de cognac financent une étude de faisabilité, menée par le Groupe Charles André. Qui pourrait remplacer Naviland pour expédier les bouteilles par le rail.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Cela fera bientôt dix mois que la liaison est suspendue. Dix mois que Naviland Cargo n'assure plus les navettes entre Cognac et Bordeaux pour rejoindre les ports du Havre et de Fos-sur-Mer par voie ferroviaire. Un problème de taille pour les maisons de cognac qui ont rencontré, hier matin, dans les locaux de l'agglomération de Grand Cognac, Renaud Lagrave, vice-président du conseil régional en charge des infrastructures, des transports et des mobilités.

> L'outil, qui est situé tout près de nos mises en bouteille, à la gare de Cognac, est à l'arrêt et c'est très frustrant.

«Deux cents millions de bouteilles de cognac expédiées par an, ce sont 15 000 camions sur les routes», a rappelé, en préambule, Mathieu Testud, directeur «supply chain» chez Hennessy, principal utilisateur du fret.

Élus de Grand Cognac et représentants des maisons de Cognac se sont retrouvés hier matin autour de Renaud Lagrave, vice-président de la Région. Photo J. P.

«L'outil, qui est situé tout près de nos mises en bouteille, à la gare de Cognac, est à l'arrêt et c'est très frustrant.»

Pas assez de tonnage pour redémarrer la ligne Cognac-Bordeaux

Depuis la suspension de la ligne, le leader du cognac envoie ses bouteilles à Bordeaux par la route. De là, elles sont chargées sur les trains. *«On est toujours en contact avec Naviland Cargo»*, dit Mathieu Testud. Mais les réunions avec les différents acteurs économiques du territoire n'ont pas permis de recueillir le tonnage nécessaire au redémarrage de la ligne. *«On est à 80 % de la cible, soit 4 800 containers sur les 6 000 demandés. Ce n'est pas suffisant.»*

Les maisons de cognac, et plus globalement du secteur des spiritueux, ont donc décidé de chercher une autre solution. Elles se sont tournées vers le Groupe Charles André (GCA), basé à Montélimar dans la Drôme et spécialisé dans le transport multimodal. *«On travaille toutes les pistes: soit reprendre la ligne Cognac-Bordeaux, pour continuer à faire Bordeaux-Le Havre et Bordeaux-Fos; soit via Angoulême, ce qui paraît assez séduisant; soit via Niort, ce qui semble faisable.»*

Pour tout analyser, Hennessy, Martell, Rémy Martin et Courvoisier viennent de cofinancer une étude de faisabilité avec le Groupe Charles André. Les résultats sont attendus pour octobre. *«On est hyper frustrés, mais on est aussi hyper déterminés. Il faut voir dans un temps long: dans les cinq à dix ans, on pourrait subir une hausse du gasoil routier, des taxes sur la route...»*, poursuit Mathieu Testud, qui pourra compter sur l'appui de la Région.

«Sur le fret, il y a une vraie détermination à faire en sorte qu'on aboutisse, assure Renaud Lagrave. *Je veux bien qu'on donne des leçons au reste de la planète sur la mobilité, mais il y a la réalité: aujourd'hui des lignes de fret sont fermées.»* Le conseil régional prévoit, entre autres, de réhabiliter des voies pour *«faire en sorte que des opérateurs ferroviaires fassent le job, SNCF Fret n'étant plus au rendez-vous»*.

La Région va aussi s'atteler à mettre en lien les entreprises pour que les trains *«redescendent à plein»*. Ce qui est aujourd'hui problématique pour Cognac. Les entreprises devant également payer les retours à vide.

Cognac: bientôt un train pour être à Paris dès 8 heures

C'est une *«bonne nouvelle»*, annoncée hier par Jérôme Sourisseau, le président de Grand Cognac, à l'occasion de la venue de Renaud Lagrave, vice-président de la Région en charge des infrastructures, des transports et des mobilités. À partir du mois de décembre, un TER partira de Cognac dès 5h34 pour pouvoir attraper la LGV à Angoulême et être à Paris à 8 heures. *«Ça fait un moment qu'on le demande, que les usagers nous le demandent»*, dit l'élu, qui rappelle qu'il est actuellement impossible d'arriver avant 10 heures dans la capitale au départ de Cognac. *«Or, les réunions débutent souvent à 10 heures.»*

Une connexion devrait également être mise en place pour rejoindre Bordeaux, via Angoulême, dès 8h20 (ce qui est également impossible à ce jour). *«Si on peut le faire dès décembre, on le fera*, assure Renaud Lagrave. *Mais ça risque d'être plus tardivement.»*

Au chapitre de la mobilité, les élus de Grand Cognac ont aussi parlé «routes» hier. Avec, notamment, le doublement de la Nationale 141. Après le chantier en cours, qui va permettre de relier «La Vigerie», à Saint-Saturnin, à «Villesèche», à Saint-Yrieix, il restera un morceau à faire, entre «La Vigerie» et «Malvieille». *«Nous n'avons pas de visibilité sur l'avenir*, déplore Jérôme Sourisseau. *On va rester mobilisés sur le sujet. Il y a une absolue nécessité d'être connecté en deux fois deux voies à Angoulême.»*

Le départ

Une rentrée sans recteur pour l'académie de Poitiers

Démission. Son absence lors de la rentrée des cadres du rectorat, lundi, avait lancé mille supputations. Hier matin, le Conseil des ministres a entériné ce que beaucoup pressentaient: l'académie de Poitiers n'aura pas recteur pour la rentrée. Fragilisé par une sombre histoire d'intimidation sur Twitter fin juillet, pour laquelle il a porté plainte, Armel de la Bourdonnay (Photo archives CL), en poste depuis dix-huit mois, a préféré démissionner. Une femme avait publié sur Twitter, avec copie au ministre de l'Éducation nationale, de présumés échanges intimes avec le recteur. L'enquête de police est toujours en cours.

La championne

L'esthéticienne charentaise Jessica Debong brille en Russie

L'habitante de Brie, apprentie au Campus des métiers de Cognac, était en finale mondiale des Olympiades des métiers. Repro CL

Excellence. La seule Charentaise en lice à la finale mondiale des Olympiades des métiers a obtenu mardi soir une médaille d'excellence dans son domaine, les soins esthétiques. Jessica Debong, 22 ans, a fini 8e sur 25 candidats venus des quatre coins du monde.

La compétition a eu lieu à Kazan en Russie du 22 au 27 août et a réuni 1 354 apprentis de 63 pays, œuvrant dans 53 corps de métiers. Pour l'habitante de Brie, qui passera son brevet professionnel au Campus des métiers de Cognac cette année, c'est l'aboutissement d'un superbe parcours. En reconversion après une année en faculté de biologie, elle a choisi l'esthétique comme une passion. Quitte à subir quelques remarques désobligeantes, comme elle l'avait expliqué au site web «Brut» (*CL* du 5 juillet). À présent, elle croule sous les médailles (elle est vice-championne de France), les compliments… et les offres d'emploi.

■ Les résidents de Charles-d'Orléans viennent d'intégrer leur nouveau bâtiment de 2.600 m² ■ Spacieux et lumineux ■ Une nouvelle phase du chantier va débuter.

À Cognac, la maison de retraite pousse les murs

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Nouveau bâtiment et nouvelle adresse. Non, la résidence Charles-d'Orléans, à Cognac, n'a pas déménagé. Elle a simplement été complètement transformée. À tel point que même l'entrée a migré. Désormais, l'accueil se fait au 144, rue Millardet.

> Ça évite des manœuvres avec des appareils un peu lourds pour transférer un résident de son lit à son fauteuil.

Ambiance plus feutrée dans la salle de restaurant. «Cela permet aux résidents d'être plus apaisés», dit la directrice Marie-Pierre Dubois. Photos J. P.

Un gros bouleversement pour la soixantaine de résidents qui prend ses marques, depuis le 7 août, dans les nouveaux locaux. Plus lumineux, plus spacieux, plus confortables… Ils n'ont plus rien à voir avec l'immeuble vétuste qui les accueillait jusque-là et qui avait même été menacé de fermeture en 2013.

Le nouveau bâtiment de 2.600 m², qui a poussé dans le parc de l'Ehpad (1), comprend 48 chambres. Climatisé, il abrite en rez-de-chaussée une unité protégée. Avec sa propre salle à manger et son jardin clôturé, elle accueille 17 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans des conditions de sécurité optimum.

Au-dessus, deux autres étages, décorés *«dans un style hôtelier»*, décrit la directrice Marie-Pierre Dubois. Le plus, pour les résidents: les grandes salles de bains dans chacune des chambres de 23 m². Six d'entre elles – dix à terme – sont par ailleurs équipées de rails de transfert, qui viennent remplacer le lève-malade, pas toujours facile à utiliser pour le personnel. *«Ça évite des manutentions avec des appareils un peu lourds pour transférer un résident de son lit à son fauteuil»*, explique la directrice. Le nouveau bâtiment propose aussi un espace de balnéothérapie, pour lequel le personnel va être formé. *«Cela permettra de détendre les résidents.»*

Une fête avec les voisins le 28 septembre

Au chapitre des nouveautés, toujours, la salle de restaurant a changé d'ambiance: plus feutrée, elle aide les résidents à être plus apaisés. *«Nous avons aussi créé un parking, ça nous manquait»*, note Marie-Pierre Dubois, qui prévoit d'inviter les voisins, le 28 septembre. *«Pour les remercier. Pendant un an et demi, le temps du chantier, on s'est garé dans la rue.»*

Pour l'heure, la résidence, dont la gestion a été confiée à Domidep en 2015, compte encore quelques chambres doubles. *«Mais ce ne sera plus le cas dans un an»*, précise Marie-Pierre Dubois. Car les travaux ne sont pas complètement terminés. Les ouvriers vont s'attaquer à la deuxième phase de ce chantier à 6 millions d'euros: la réhabilitation de l'ancien bâtiment.

Cela devrait durer jusqu'en fin d'année 2020. À partir de là, l'Ehpad comptera 24 places supplémentaires. Cela en fera le plus important de Charente en termes de capacité d'accueil.

(1) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Un container et demi de mobilier envoyé à Dakar

Il était lui-même présent pour le grand déménagement. Directeur général du centre hospitalier Aristide-Le Dantec, à Dakar, Babacar Thiandoum est venu charger le vieux mobilier de la résidence Charles-d'Orléans dans deux containers - un gros et un plus petit - qui vont prendre la direction du Sénégal. Une soixantaine de lits, de matelas, de tables de chevet, des rideaux, des couvertures… qui permettront d'équiper quatre services de son établissement. *«L'une des plus grosses structures du Sénégal,* précise le directeur. *Nous employons 1.400 personnes et accueillons environ 13.000 usagers par jour.»*

C'est l'association Horizons Sahel, basée à Vendôme, qui a mis en lien la résidence Charles-d'Orléans et l'hôpital sénégalais. *«Tout notre mobilier est neuf»*, indique Marie-Pierre Dubois, la directrice cognaçaise, qui ne voulait pas se résoudre à jeter un équipement qui n'avait pas cinq ans. *«J'aurais aimé trouver une association locale, mais je n'ai pas réussi.»* Horizons Sahel collabore avec 24 hôpitaux au Sénégal. *«C'est le 125e container que nous remplissons»*, indiquait hier matin l'un des quatre bénévoles de l'association venus prêter main-forte aux six Sénégalais. *«Ce matériel, c'est un appui vraiment précieux»*, assure Babacar Thiandoum, qui était venu faire un inventaire au printemps. Arrivée lundi soir, l'équipe a tout regroupé au rez-de-chaussée mardi et chargé les containers hier. Vidé de ses meubles, le bâtiment historique de la résidence va désormais pouvoir entamer sa mue.

Six Sénégalais et quatre membres de l'association Horizons Sahel sont venus charger les containers.

Nécrologie
Jean-Marc Dumontet est décédé

Jean-Marc Dumontet assurait le lien entre le conseil de quartier Saint-Jacques et le conseil municipal. Photo archives CL

Il était correspondant de Saint-Jacques, très impliqué dans la vie du quartier et dans la vie associative. Jean-Marc Dumontet est décédé samedi, à l'âge de 63 ans. *«C'était un type bien. C'est une grosse perte pour tout le monde»*, confie Mario Jaen, le conseiller municipal référent du quartier, qui salue *«un homme dynamique, entreprenant, de très grande qualité. Il s'impliquait dans tout ce qu'il faisait.»*

Comptable du secteur privé, à la retraite depuis quelques années, Jean-Marc Dumontet s'était investi dans la FCPE, la Fédération des conseils de parents d'élèves, rappelle aussi le maire Michel Gourinchas, reconnaissant également les qualités de ce personnage connu des Cognaçais.

Plus récemment, Jean-Marc Dumontet s'est impliqué dans l'organisation de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, en tant que trésorier du Cognac cyclotourisme club.

Ses obsèques seront célébrées demain vendredi à 10 heures, à la salle laïque de Crouin.

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place dès le 2 septembre, rues Bidouard, avenue Paul-Firino-Martell, rue de Barbezieux, rue de l'Hôpital et rue du Colombar jusqu'au 6 septembre; rue Haute-de-Crouin jusqu'au 20 septembre; rue des Bruns jusqu'au 1er octobre; rue Marguerite-de-Navarre et rue Robert-Daugas jusqu'au 21 octobre.

VOIRIE

Travaux à Merpins. L'agglo entreprend des travaux de réfection de la couche de roulement, réalisés par l'entreprise Colas, chemin des Meuniers à Merpins. Des restrictions de circulation et stationnement seront donc mises en place au cours de la période du 2 septembre au 11 octobre.

ADDICTION

Réunion des Alcooliques anonymes à Châteaubernard. Une réunion est programmée tous les mardis de septembre à 19h à la maison des associations de Châteaubernard. Le quatrième mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille et aux amis. Contact: 09 69 39 40 20.

À Cognac, un week-end pour trouver sa passion

111 associations seront présentes ce week-end à l'Espace 3000. Pour un forum qui tombe en même temps que celui de Châteaubernard.

Marine VEILLÉ
m.veille@charentelibre.fr

Plus de 4.000 visiteurs sont attendus ces samedi et dimanche à l'Espace 3000. Le forum des associations, c'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Avec 111 associations présentes pour cette 16e édition, le menu sera donc copieux.

«On a avancé la date cette année, à cause du festival Coup de chauffe décalé d'un week-end, explique Gilbert Bado, le responsable de l'Espace 3000. *Ça explique les quelques désistements de dernière minute de certains clubs.»* Onze associations ont ainsi annulé leur venue, mais cela a permis à celles sur liste d'attente de prendre leur place. Ultimate frisbee, Tennis Châteaubernard, Cognac volley loisir, AFM Téléthon, Lai Muoi Saint-Brice, L'arbre céleste et le Greh rejoignent ainsi les rangs.

«Ce sont des associations vraiment diverses qui sont représentées, que ça soit pour la culture, l'environnement, le loisir, le sport ou le social», précise Christian Le lain, le délégué des associations de la ville. *«Il nous reste quatre stands de libres pour les associations qui souhaitent venir.»*

Plusieurs nouveautés

Parmi les changements à noter: huit associations font leur apparition, comme Salam, qui offre une découverte de la culture musulmane, ou encore Le rayon vert, un club de yoga.

«Chaque année, on reçoit plein d'assos, qu'elles soient anciennes ou nouvelles et de différents types. Pour cette nouvelle édition, on mettra les représentations de danse et de musique en extérieur», souligne Christian Le Lain. *«C'est un moyen pour les participants de se faire connaître et les curieux de rencontrer ou d'adhérer à ces groupes»*, ajoute le délégué des associations.

Les stands se verront décorés et animés par les bénévoles. Photo archives CL

Samedi de 14h à 19h, dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

Les associations en fête à Châteaubernard aussi

La municipalité de Châteaubernard a choisi de mettre la fête des associations sous le signe de l'environnement, ce samedi au Castel. Aux côtés des 30 associations locales présentes à ce forum, les élus ont décidé d'inviter Calitom et Charente Nature, et c'est l'association des jardins municipaux, Nature et Jardins, qui organise la tombola, dotée d'un panier de légumes de sa production. Tout au long de la journée, de nombreuses démonstrations sportives et de danse se dérouleront sur l'espace central et des animations seront proposées sur les stands, jeux en bois, balade à moto, exercices de remise en forme, etc.

«C'est une vitrine pour les associations locales, dit Christel Gombaud, adjointe en charge des associations. *Un moment de rencontre entre bénévoles, et avec les habitants».* *«Mais ça doit rester festif*, insiste-t-elle. *On veut partager dans la bonne humeur et la convivialité.»* Depuis plusieurs années, *«les associations se sont engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement à travers une charte, et ça marche. Le thème de cette année permet une mise en valeur de cet engagement.»*

Forum des associations, ce samedi au Castel, de 10h à 18h. Possibilité de repas sur place sur inscription au secrétariat de la vie associative au 05 45 32 32 51.

La phrase

Que Pascaline Brisset vienne me voir avant de faire des propositions en conférence de presse, je lui dirai si c'est possible ou pas

Michel GOURINCHAS, conseiller politique

Il a beau ne pas se représenter aux municipales de 2020, le maire de Cognac ne peut pas s'empêcher de commenter la campagne. Hier, ce sont les propos de la centriste Pascaline Brisset qui l'ont fait réagir. Celle-ci propose de mettre le futur stade de rugby à la place du futur éco-quartier, derrière l'ancien hôpital, et vice versa. *«Impossible»*, répond Michel Gourinchas, rappelant que le parc François-Ier, dans lequel se trouve déjà le stade, est classé. Rappelant aussi qu'un plan local d'urbanisme a été travaillé de manière concertée. *«Si son programme n'est basé que sur des trucs qui ne tiennent pas la route, ce n'est pas possible»*, commente Michel Gourinchas, soutien de Jonathan Muñoz.

La place de Gaulle entame sa mue

Lundi, les premiers arbustes seront arrachés et en décembre, le square du centre-ville deviendra un «lieu de convivialité».

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Plus personne ne s'arrête sur la place Charles-de-Gaulle, entre la sous-préfecture et le tribunal de Cognac. *«C'est devenu un lieu de passage, pas très convivial»*, reconnaît Marilyne Ferreira, conseillère municipale référence du quartier «centre-ville gare».
Partant de ce constat, le conseil de quartier a lancé en 2016 un projet de rénovation, qui a déjà beaucoup fait parler (lire *CL* des 11 mars 2017 et 23 mars 2018). Car les conseillers ont sollicité des élèves de BTS du lycée Desclaude de Saintes, qui leur ont fourni une étude d'opportunité et plusieurs plans, sous la surveillance de l'architecte des bâtiments de France. Un projet s'est dégagé et les premiers coups de pelle auront lieu lundi.
Pour parvenir à une place plus aérée et plus accueillante, la sculpture dédiée à l'ancien sénateur Édouard Martell (1834-1920) sera entourée de cinq allées asymétriques, de fleurs et de nouveaux arbres. La plupart des arbres actuels, en fin de vie, seront arrachés pour être remplacés par des variétés locales, trois fois plus nombreuses.
Les bancs seront disposés autrement, plus près du centre de la placette. Le tout pour 110.000 euros, dont 53.000 euros abondés par le conseil de quartier (qui a mis de côté la somme ces quatre dernières années).
Côté stationnement, le petit parking attenant perdra une place, compensée par la création de deux autres, du côté de la rue Elisée-Mousnier.

Le conseil de quartier travaille depuis 2016 à la rénovation du site, un peu délaissé par les riverains dans son état actuel. Photo M. B.

ÉDUCATION

Programme de rentrée au collège Félix-Gaillard de Cognac. Le collège cognaçais fera sa rentrée avec l'accueil des élèves de 6e collège et Segpa (sections d'enseignement général et professionnel adapté), lundi 2 septembre de 8h à 17h. Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal sur l'ensemble de la journée pour découvrir l'établissement. Mardi 3 septembre, l'ensemble des élèves du collège et de Segpa (de la 6e à la 3e inclus) feront leur rentrée à partir de 8h et seront pris en charge par le professeur principal jusqu'à 10h, puis ils suivront leur emploi du temps jusqu'à 17h. Les élèves scolarisés au titre des Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire), sont accueillis lundi 2 septembre, pour les 6e et les nouveaux arrivants, de 8h à 16h. Les élèves seront pris en charge par leur prof afin de rencontrer les équipes enseignantes et de découvrir l'établissement. Pour les sections supérieures Ulis, accueil mardi 3 septembre de 8h à 12h et de 14h à 16h. Les élèves devront se munir du nécessaire pour écrire et d'un sac pour transporter les livres de classe prêtés gratuitement. Le lundi 2 septembre à 8h, les parents peuvent accompagner leur enfant de 6e, une visite du collège sera proposée et se terminera par un café, l'occasion de rencontrer les différents personnels.

DON DE SANG

Collecte à Châteaubernard. La prochaine collecte organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Cognac aura lieu le lundi 2 septembre, de 8h30 à 12h, dans la salle Jean-Tardif à Châteaubernard. Une collation sera servie à l'issue du don.

Jarnac devient Village étape

La labellisation de la cité des trois chabots a été officialisée hier. Un label qui vise à inciter la clientèle de passage à s'arrêter en ville.

Un plus certain pour le tourisme. Si les panneaux signalétiques «Jarnac - Village étape - cœur du vignoble au fil de l'eau» sont en place depuis quelques semaines sur l'axe routier Angoulême - Cognac, la labellisation de la cité des trois chabots n'a été officialisée qu'hier soir, lors d'une brève cérémonie. On y notait la présence des élus jarnacais, de quelques commerçants du cru, et de Marine Rousseaux, animatrice de réseau de la Fédération française des Villages étapes.

Les élus en compagnie de Marine Rousseaux, animatrice de réseau de la Fédération française des Villages étapes lors de la cérémonie. Photo CL

> **Un label civique, écologique et citoyen, qui constitue une garantie d'offres de services et de commerces.**

Dès l'ouverture de la déviation de Jarnac en 2006, la candidature de la ville avait été envisagée, mais la réglementation étant trop contraignante, les élus n'avaient pas donné suite. En 2014, Jarnac a relancé ce projet. La ville a confié à Catherine Parent, adjointe chargée de la commission cadre de vie, et à Gérard Brisson, élu, la constitution du dossier de candidature. Un dossier défendu en février dernier à Paris, devant un comité d'experts au ministère de la Transition Écologique.

«À l'aide d'un diaporama, nous avons réalisé un inventaire des atouts de la ville de Jarnac et de ses environs (hébergements, restaurateurs, commerces de bouche, services divers, partenaires, patrimoine...). Nous sommes fiers de la convention d'attribution du label Village étape signée avec Marie Lajus, la préfète de la Charente», a confié Catherine Parent. Ce Label est accordé pour cinq ans (1). *«Un label pour des retombées 100 % services, 100 % humain. Un label civique, écologique et citoyen, qui constitue une garantie d'offres de services et de commerces sur la route des vacances ou lors de déplacements professionnels»*, a confié Marine Rousseaux, soulignant avec François Raby, le maire, et les élus locaux, l'intérêt de ce label pour favoriser la vie économique locale en invitant la clientèle de passage à s'arrêter en ville.

«Mais cet engagement doit être soutenu par la participation active des commerçants. Que chacun soit ambassadeur de notre village bordé par le plus joli ruisseau du royaume (dixit François Ier)», ont conclu les intervenants, avant de partager le buffet cocktail concocté par quelques restaurateurs avec des produits du terroir.

Samuel MÉCHAIN

(1) Cinq communes charentaises (moins de 5.000 habitants) sont ou seront labellisées dès cet été: Barbezieux, La Rochefoucauld, Mansle, Jarnac et Chabanais. 62 Villages étapes seront cette année labellisés en France.

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

Réouverture espérée d'une 4e classe

Après l'annonce au printemps de la fermeture de la quatrième classe à l'école de Saint-Même, les effectifs ont évolué favorablement et aujourd'hui, la municipalité et les parents d'élèves ont bon espoir d'une réouverture dès la semaine prochaine.

À quelques jours de la rentrée, ces effectifs sont en effet de 86 écoliers qui ont été inscrits pour l'année scolaire 2019-2020, dont 34 en maternelle, ce qui est inconcevable pour les élus et les parents, et au-delà des seuils fixés par l'éducation nationale et quasiment impossible à gérer en une seule classe.

Le comptage des enfants inscrits sera effectué le jour de la rentrée et la décision favorable devrait être prise lors de la commission paritaire à l'inspection académique de la Charente, le mardi 3 septembre, qui confirmera la réouverture de cette classe. L'option de la répartition sur quatre classes est déjà en réflexion. Il est demandé aux parents d'amener tous les élèves et futurs élèves ce jour-là, afin d'avoir l'effectif au complet (86 enfants).

L'amicale laïque assurera un accueil des parents sur le parking de l'école le lundi 2 septembre, avec boissons chaudes et viennoiseries.

636718

CHÂTEAUBERNARD
COGNAC

Mme Madeleine BALLET, son épouse ;
ses enfants et leurs conjoints,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Henriette CHARRIER, sa sœur,
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

M. Jacques BALLET,
retraité de chez Saint-Gobain,

survenu à l'âge de 86 ans.

La crémation aura lieu
le mardi 3 septembre 2019, à 9 h 30,
au crématorium des Trois-Chênes
d'Angoulême.
M. Jacques BALLET repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 3,
à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites ce jour, jeudi 29 et vendredi 30 août, de 15 h à 17 h.
Condoléances sur registre.
Ni plaques ni fleurs.
Condoléances sur www.pf-hervoit.fr

PF Hervoit - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.36.03.60.

Nicolas GUIRAUD
n.guiraud@charentelibre.fr

■ Le sprinter de Cofidis a fait coup double hier à Aigre en remportant de nouveau le sprint ■ Un final marqué par une chute qui a éliminé plusieurs outsiders ■ Place désormais au chrono de 23 km qui désignera le vainqueur du TPC demain.

On ne sait pas encore s'il fera aussi bien qu'Arnaud Démare l'an dernier mais pour le moment, le sprinter Christophe Laporte règne en maître sur ce 33e TPC. Après Rochefort mardi, c'est à Aigre hier, devant une coopérative agricole qui ne voit sans doute pas souvent une aussi forte affluence, que le leader de la Cofidis a une nouvelle fois raflé la mise. Au terme d'une dernière levée sur un faux plat montant où seulement la moitié du peloton (55 pour être exact) a pu disputer l'emballage final.
La faute à une énorme chute qui s'est produite à seulement quatre kilomètres de l'arrivée et qui a entraîné l'élimination de plusieurs outsiders qui ne pourront plus prétendre à la victoire finale

> **J'avais décidé de prendre la roue de Davide Cimolai et j'ai bien fait. Tout s'est fait au feeling. Je suis content de gagner mais on va attendre le chrono pour en savoir davantage.**

comme Rudy Molard et Anthony Roux de la Groupama-FDJ, Lorrenzo Manzin (Vital Concept), 3e mardi ou encore Julien Antomarchi (Roubaix Lille-Métropole). Pas de casse en revanche pour Tony Gallopin (AG2R La Mondiale) ou encore Yoann Paillot (Saint-Michel Auber 93), respectivement 20e et 24e au général ce matin à 20 secondes et qui sont restés bien calés à l'avant du peloton pour éviter tous les pièges.

Du grabuge même sur la ligne d'arrivée

Car juste après le nouveau triomphe de Christophe Laporte, il y a encore eu du grabuge sur la ligne d'arrivée avec la terrible chute de l'Espagnol Gonzalez Lopez (Caja Rural) qui a heurté une photographe et terminé la journée dans une ambulance avec sans doute de grosses séquelles au niveau d'un poignet.
Bien loin de tous ces tracas, Christophe Laporte savourait pour la deuxième fois sa victoire. *«C'était une belle arrivée comme je les aime en faux plat montant. J'avais une nouvelle fois envie de bien faire. La chute a désorganisé le peloton pendant un ou deux kilomètres. On ne savait pas trop quoi faire, ni qui il y avait encore. De mon côté, j'avais décidé de prendre la roue de Davide Cimolai et j'ai bien fait. Tout s'est fait au feeling. Je suis content d'avoir encore gagné mais on va attendre le chrono pour en savoir davantage sur la victoire finale. Les sensations n'étaient pas au top sur l'Arctic Race lors de ma reprise mais maintenant je suis rassuré pour cette fin de saison. Je ne suis pas encore à 100 % mais je sens que la forme revient et c'est de bon augure pour la suite.»*
Après Matteo Maluchelli (Caja Rural) mardi, les Italiens n'ont cette fois pas placé un, mais deux coureurs sur le podium avec dans l'ordre Davide Cimolai (Israel Cycling Academey) et Andrea Pasqualon (Wanty Gobert).
Comme la veille, une échappée au long cours s'est dessinée dès le 7e kilomètre sous l'impulsion du Lituanien de Delko Marseille Ramunas Navardauskas. En compagnie du Français Alan Riou (Arkea Samsic), de l'Italien Mattia Viel (Androni Giocattoli) et de l'Espagnol Joël Nicolau Bertran (Caja Rural), ils ont compté jusqu'à 3'15" d'avance. Mais jamais les Cofidis ne leur ont laissé le moindre répit. Navardauskas se console avec le prix du combatif du jour et tous les points du maillot à pois. Car Laporte avait promis de verrouiller la course et ses coéquipiers ont déroulé un plan sans accroc.
Place désormais à la 3e étape ce matin et surtout au chrono de 23 km cet après-midi entre Leigné-les-Bois et Pleumartin qui devrait désigner le futur vainqueur demain soir à Poitiers. Laporte, Gallopin, Paillot, Terpstra ou un invité surprise? Faites vos jeux...

Christophe Laporte ne s'est pas fait piéger dans le final en évitant une chute massive et a

Réactions

«Mon premier podium chez les pros»

Ramunas Navardauskas (Delko Marseille, combatif de la 2e étape). «Aujourd'hui, l'objectif était de sortir dans l'échappée que ce soit moi ou un de mes équipiers. Nous sommes donc restés concentrés sur les attaques et de mon côté, j'ai bien calculé pour sortir au bon moment. Une fois en tête, je n'avais pas vraiment d'intentions claires mais j'ai pris des bonifications et joué les grimpeurs pour prendre des points pour le maillot à pois.»
Romain Feillu (Saint-Michel Aubert 93). «Je me suis relevé dans le dernier grimpeur. Le but était de protéger Yoann Paillot pour qu'il soit dans le même temps. C'est le cas. On y laisse pas mal d'énergie. Le chrono n'est pas si long que cela et il ne faudrait pas que Christophe Laporte prenne trop de bonifs. L'an passé, Démare avait de l'avance et on s'était dit que ce serait compliqué et en fin de compte, il a gagné le chrono. Si Christophe fait la même chose, ça va être chaud. Pour ma part, j'ai vraiment envie d'aider l'équipe sans me mettre en danger dans les arrivées. J'apporte mon expérience. Pour Yoann Paillot, je lui apprends à courir en leader, à bien se placer en course».
Kenny Molly (Wallonie Bruxelles, 2e du général). «C'est super, c'est mon premier podium chez les pros. Je voulais vraiment garder le maillot des jeunes et c'est réussi. Manzin a chuté lourdement avant l'arrivée. Je suis fier de porter ce maillot et j'espère le garder. Par contre, sur le chrono, ce sera difficile. Ce n'est pas mon truc. Je veux en profiter. Je ne pense pas attaquer pour les bonifs. Les secondes prises ici seraient perdues lors du chrono. On va donner le maximum et aborder la suite dans l'euphorie. Pourquoi pas prendre une échappée le dernier jour. Je continue à bosser et faire ce que j'aime».

Le Belge Kenny Molly réalise un beau TPC avec une 2e place au général et le maillot du meilleur jeune. Photo C.S.

Propos recueillis par Etienne GOURSAUD et Mathéo RONDEAU

Tony Gallopin en

La star d'AG2R La Mondiale est toujours dans le coup pour remporter ce 33e TPC. Il se confie sur la course et la suite de sa saison.

Il n'est pas là pour faire de la figuration. Indépendamment de son statut de star forgé au fil de ses grandes victoires, comme par exemple une étape du Tour de France et une journée en jaune en 2014 où encore la Classica San Sébastian en 2013, Tony Gallopin (AG2R La Mondiale) est l'un des sérieux outsiders ce matin, à l'aube de disputer le contre-la-montre. Si le Francilien n'est pas le meilleur rouleur français, il peut tirer son épingle du jeu tout à l'heure sur le circuit tracé entre Leigné-les-Bois et Pleumartin. *«C'est un joli contre-la-montre. C'est une étape que j'ai visée. Je veux faire un bon chrono»*, annonce-t-il.
Même si l'inconnue demeure quant à son réel état de forme. Car après avoir disputé le Tour de France, dans l'ensemble décevant tant sur le plan individuel que collectif avec la désillusion de son leader Romain Bardet, il a enchaîné avec une triste Classica San Sébastian (35e) avant de couper pendant trois semaines. *«C'est la reprise. La déception du Tour est digérée. Il y a eu de la frustration à la fin mais la saison continue. Globalement ce fut une année compliquée pour le moment, avec des chutes»*, confirme le Francilien qui a profité du mois d'août pour prendre un peu de vacances en famille avec sa compagne Marion Rousse. Une coupure nécessaire, car avant le Tour, il s'était également confronté au toujours exigeant Giro au mois de mai.

Le chrono dans le viseur

Il espère donc beaucoup de cette reprise: *«Cela va être intéressant de voir comment vont les jambes. C'est une très bonne course pour reprendre»*. Il a pu se satisfaire de ne pas perdre de temps mardi, lors des deux premières étapes. Un temps annoncé à huit secondes du vainqueur Christophe Laporte, il a finalement été remis dans le même temps que le sprinter Cofidis. Un coureur dont se méfie d'ailleurs Tony Gallopin: *«On sait que s'il prend 20-30 secondes de bonifications, c'est impossible de les lui reprendre sur le chrono»*. Constat confirmé hier au soir de la seconde étape. Mais Tony Gallo-

a encore sous la pédale

Tony Gallopin était le chouchou du public rochefortais hier matin. Photo Christian Sardin

pin n'est pas spécialement inquiet: «*On sort du Tour, on sait que la force et la forme sont encore là et j'espère que la forme s'améliorera au fil des jours*», confie celui qui gagnait l'an passé, à la même époque, une étape sur le Tour d'Espagne. Une forme ascendante espérée car il vise clairement le général. Il aurait aimé gagner un peu du temps sur les deux premières étapes mais celles-ci ont connu un scénario classique avec une échappée qui a raflé toutes les bonifications. «*C'était compliqué, il faut prendre les échappées, car ce n'est pas sur les sprints que je vais me placer. Le classement général, ça peut être délicat avec les bonifications à l'arrivée, il faudra d'abord faire un bon chrono. Cela reste une course assez tactique, où des coups peuvent partir de loin. Il y a moyen de s'amuser. Contrairement au Tour de France où on subit souvent, ici ça court différemment. C'est assez nerveux. Idéal pour relancer la machine*», a prévenu «Gallo» qui connaît un peu la région, même si sa dernière participation au TPC remonte à 10 ans (7e). Après un mois de juillet bien compliqué, son équipe AG2R La Mondiale a brillé en août, avec la victoire finale de Benoit Cosnefroy sur le Tour du Limousin. «*On est sur une bonne dynamique, avec quatre victoires en quinze jours, j'espère que ça va continuer.*»

Une reprise ambitieuse car dans moins d'un mois se profilent les championnats du monde où le Francilien devrait être de la partie. Il pourrait endosser un rôle de leader crédible pour l'équipe de France, avec ses deux top 10 (6e en 2014 et 7e en 2015). Sauf qu'entre-temps, le phénomène Julian Alaphilippe s'est révélé. Un statut confirmé par Tony Gallopin: «*Il est numéro un mondial et le parcours lui correspondra bien. L'objectif sera collectif. Il n'y a pas de discussion, ce sera tout pour Alaf*» Mais d'ici un mois, beaucoup de choses peuvent encore se passer. Est-ce que Julian Alaphilippe aura récupéré de son mois de juillet héroïque? Si ce n'est pas le cas, Tony Gallopin peut profiter du TPC pour lancer sa préparation vers un destin arc-en-ciel dans le Yorkshire.

Etienne GOURSAUD

Les Italiens toujours placés

2e étape

1. Christophe Laporte (COF) en 3h47'34
2. Davide Cimolai (ICA) ..... mt
3. Andrea Pasqualon (VCB) ..... mt
4. Colin Joyce (RLY) ..... mt
5. Matteo Malucelli (CJR) ..... mt
6. Bram Welten (PCB) ..... mt
7. Emils Liepins (WVA) ..... mt
8. Vincenzo Albanese (BRD) ..... mt
9. Flavien Maurelet (AUB) ..... mt
10. Samuel Caldeira (W52) ..... mt
11. Mattia Frapporti (ANS) ..... mt
12. Julien Duval (ALM) ..... mt
13. José Daniel Viejo (EUS) ..... mt
14. Kévin Ledanois (PCB) ..... mt
15. Enrico Barbin (BRD) ..... mt

Classement général

1. Christophe Laporte (COF) en 8h14'40
2. Kenny Molly (WVA) ..... à 11"
3. Matteo Malucelli (CJR) ..... à 14"
4. Davide Cimolai (ICA) ..... à 14"
5. Andrea Pasqualon (WGG) ..... à 16"
6. Bram Welten (PCB) ..... à 20"
7. Colin Joyce (RLY) ..... mt
8. Vincenzo Albanese (BRD) ..... mt
9. Samuel Caldeira (W52) ..... mt
10. Julien Duval (ALM) ..... mt

Classement par points

1. Christophe Laporte (COF) ..... 50 pts
2. Matteo Malucelli (CJR) ..... 32 pts
3. Bram Welten (PCB) ..... 22 pts
4. Davide Cimolai (NRL) ..... 20 pts
5. Colin Joyce (RLY) ..... 19 pts

Meilleur grimpeur

1. Marco Minnaard (WGG) ..... 20 pts
2. Ramunas Navardauskas (DMP) ..... 16 pts
3. Kenny Molly (WVA) ..... 8 pts

Classement des jeunes

1. Kenny Molly (WVA) en 8h14'51
2. Bram Welten (PCB) ..... à 9"
3. Vincenzo Albanese (BRD) ..... mt

NB: A noter que les commissaires du TPC ont décidé tard mardi soir de classer dans le même temps que le vainqueur de la première étape tous les coureurs groupés au passage de la banderole des 3 km en raison de la chute dans le final. Une décision qui a modifié très légèrement le classement général.

3e étape (110,7 km) - Jeudi 29 août

CHÂTELLERAULT (86) → PLEUMARTIN (86)

Km à parcourir	Km parcourus	Itinéraire	Course à 43 km/h
		SI sprint intermédiaire MG meilleur grimpeur VIENNE (86)	
110,7	0,0	Départ réel : au panneau de sortie Châtellerault - D 21 - La Galochonnerie - Le Clos Boutet - D 23 - Les Mottes-Foussaubre	9h10
100,6	10,1	SCORBÉ-CLAIRVAUX, rue Vilvert - D 725 - Route de Châtellerault - D 43	9h15
96,1	14,6	THURÉ, rue des Trois-Pinoches - D 140 - rue Maurice-Bedel - rue des Blanchards - La Plante - D 74 - D 75 - Moulin Remeneuil	9h29
88,0	22,7	MG 550 m à 6% (avant la pancarte d'entrée de la commune)	9h35
87,9	22,8	USSEAU, D 9 - rue Marcel-Bedel - rue du Château - D 75 - La Moralière - La Rose-Chaterne - D 43 - Le Petit-Valencay - D 75 - Tartifum	9h45
81,7	29,0	INGRANDES/VIENNE, rue du Pont - rue des Déportés - D 910 - rue Nationale - D 75 - La Sous-Préfecture	9h46
77,0	33,7	OYRÉ, rte d'Ingrandes - D 21 - Rte de Châtellerault - rte de Leugny	9h55
68,4	42,3	LEUGNY, rue de la Forêt - D 5 - rue de Carroir - La Petite-Guerche	10h02
61,4	49,3	MAIRE, rte de Leugny - rte de Lésigny - Le Gué-de-la-Reine	10h14
59,9	50,8	LÉSIGNY/CREUSE, route Maire - rue des Ecoles - D 16 - rue du Calvaire - Les Groyes	10h24
54,7	56,0	COUSSAY-LES-BOIS, route de Oyré - route de Lésigny - rue de l'Eglise - route de Pleumartin - D 15	10h26
45,7	65,0	LA ROCHE-POSAY, rue Renoir - D 725 - rue P.-Denis-Rousseau - Cours Pasteur - r. du Quatrième-Zouave - r. de la Gare - av. de la Gare - rte de Vicq - Les Varennes - La Merci-dieu - Les Touches	10h33
37,0	73,7	VICQ-SUR-GARTEMPE, rue de La Roche-Posay	10h45
36,1	74,6	Entrée sur circuit final, D 14 - route de Pleumartin	10h58
29,0	81,7	PLEUMARTIN, avenue du 11-Novembre - D 3 - av. Jules-Ferry - rue de la République - D 14 - avenue des Acacias	10h59
27,6	83,1	SI 1er passage sur la ligne d'arrivée, r. du Stade - r. des Tilleuls - Bd Gambetta - D 16 - r. Rabelais - Mazeray - La Gouffandière - D 2	11h11
17,5	93,2	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, avenue de la Libération - avenue Louis-Raison - avenue du Général-de-Gaulle	11h25
15,8	94,9	MG 700 m à 5% (avant le panneau de sortie de la commune)	11h27
13,5	97,2	ANGLES-SUR-L'ANGLIN, rue du Pont	11h30
12,2	98,5	MG 450 m à 10% (devant le numéro 10 à gauche) - rue du Château - D 5 - rue d'Enfer - route de Vicq - La Guyonnerie	11h32
9,0	101,7	VICQ-SUR-GARTEMPE, rue du Pont - D 14 - route de Pleumartin	11h37
1,4	109,3	PLEUMARTIN, avenue du 11-Novembre - D 3 - avenue Jules-Ferry - rue de la République - D 14	11h47
0,0	110,7	Arrivée avenue des Acacias (après la Gendarmerie)	11h49

4e étape (23 km) - Jeudi 29 août

LEIGNÉ-LES-BOIS (86) → PLEUMARTIN (86)

Km à parcourir	Km parcourus	Itinéraire	Course à 43 km/h
		SI sprint intermédiaire MG meilleur grimpeur VIENNE (86)	
23	0,0	Départ réel : LEIGNÉ-LES-BOIS, place de l'Eglise - D 15 - rue de la Gare - D 17	15h00
17,7	5,3	CHENEVELLES, rue R.-d'Argence - rue du 19-Mars-1962 (VC 7) - La Garde - La chaumerie - La Bruchellerie - D 17 - Le Grand-Coussec - D 9	15h06
10,0	13,0	Temps intermédiaire : (maison à droite) - D 3 - Les Bouchaux	15h16
1,2	21,8	PLEUMARTIN, avenue de la Belle-Indienne - Bd Gambetta - rue Descartes - rue de la République	15h27
0,0	23,0	Arrivée rue des Acacias	15h28

VUELTA

Madrazo s'envole, Angel Lopez en patron

Obésité: un fléau chez les jeunes

Le surpoids augmente chez les adolescent(e)s

Source : AFP - Drees

INFOGRAPHIE CL

Les adolescents français ont des dents en meilleure santé qu'il y a une dizaine d'années, mais ils sont *«plus souvent en surcharge pondérale»*, selon une étude publiée hier par la Drees, le service statistique des ministères sociaux. 18,2 % des adolescents en classe de 3e sont en surcharge pondérale, dont plus d'un quart (5,2 %) sont obèses, conclut cette enquête de santé menée en 2016 et 2017 auprès de 7.200 élèves.

Une hausse de l'obésité chez les ados

Ces proportions étaient respectivement de 17 % et 3,8 % en 2009 et 15,8 % et 3,5 % en 2001, rappelle la Drees, soulignant que la hausse est notable *«en particulier pour les filles»* (voir l'encadré ci-dessus). *«La santé bucco-dentaire est, en revanche, en nette amélioration: 68 % des adolescents ont des dents indemnes de caries, contre 56 % en 2009»*, note l'organisme statistique. Les jeunes participants à l'étude ont réalisé un examen de santé ainsi qu'un entretien portant sur leurs habitudes de vie et leur santé respiratoire. Près d'un adolescent sur huit (12 %) déclare ainsi avoir eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois, ce qui peut être un indicateur d'asthme, contre 10 % en 2009. Les filles étaient plus fréquemment concernées par ces sifflements que les garçons (15 % contre 9 %).

■ L'obésité chez les adolescents gagne du terrain en France ■ Ils sont 18,2 % à être en surcharge pondérale ■ L'étude met aussi l'accent sur les inégalités sociales.

De fortes disparités

Dans ses conclusions, la Drees met l'accent sur la persistance de fortes inégalités sociales. *«Ainsi, 24 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale et 8 % sont obèses, contre respectivement 12 % et 3 % des enfants de cadres. La proportion de ceux qui n'ont aucune dent cariée s'élève à 59 % pour les enfants d'ouvriers, contre 77 % pour ceux des cadres»*. De même, 10 % des élèves en collèges *«éducation prioritaire»* ont des troubles de la vision de loin non corrigés, soit le double des élèves scolarisés dans d'autres établissements. *«Ces disparités peuvent en partie s'expliquer par des habitudes de vie différenciées selon le milieu social. Les habitudes de vie bénéfiques à la santé sont plus souvent déclarées par les adolescents issus des milieux socialement favorisés: prise régulière d'un petit-déjeuner, pratique d'un sport, limitation du temps passé devant les écrans, recours au dentiste»*, analyse la Drees. Par exemple, seule une moitié (52 %) des collégiens scolarisés en éducation prioritaire déclarent prendre un petit-déjeuner tous les matins, contre les deux tiers (65 %) pour ceux des autres établissements. Cette étude relance le débat sur la généralisation du Nutri-Score à l'ensemble de l'Union européenne selon Guillaume Garot, député socialiste de la Mayenne et président du Conseil national de l'alimentation. Nutri-Score est un système d'étiquetage nutritionnel basé sur un logo avec cinq valeurs allant du vert au rouge. Pour lui, la généralisation du Nutri-Score est *«le combat qu'il faut mener aujourd'hui»*, a-t-il déclaré sur Franceinfo hier ajoutant que *«l'alimentation était le miroir des inégalités»*. Selon lui, la priorité consiste à *«travailler sur la qualité de l'assiette»* notamment à travers des mesures touchant à la restauration scolaire.

> 24% des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale et 8% sont obèses, contre 12% et 3% des enfants de cadres.

Surpoids: les filles sont en première ligne

On compte plus d'adolescentes en surcharge pondérale selon l'étude de la Drees. Comment expliquer cela? Tout d'abord, elles passeraient plus de temps devant des écrans notamment sur leurs téléphones portables. En effet, les filles sont plus accros aux réseaux sociaux. Elles sont aussi plus concernées par les mauvaises habitudes alimentaires. Elles sont deux fois plus nombreuses à sauter le petit-déjeuner que les garçons. En parallèle, les filles ont davantage tendance à sauter les repas et à grignoter. Aussi les filles ne sont pas toutes des bonnes élèves en matière de sport. Si 81 % des garçons pratiquent une activité sportive, les filles ne sont seulement que 67 % (Photo AFP).

RETRAITES

«L'idée de l'âge pivot» n'est pas «enterrée»

La porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, a assuré hier que, malgré la préférence exprimée lundi par Emmanuel Macron pour la durée de cotisation, *«l'idée de l'âge pivot»* n'est pas *«enterrée»* pour la réforme des retraites.

Le chef de l'État a indiqué lundi soir sa préférence, dans le projet de refonte du système des retraites, pour un calcul des droits à la retraite lié à la durée de cotisation plutôt qu'à l'âge de départ.

«Le rapport Delevoye a exposé deux options pour calculer le futur âge du taux plein, d'une part un âge du taux plein en fonction de la durée de ce que chacun aurait cotisé, et d'autre part un âge de taux plein qui soit le même pour tous et qui serait fixé à 64 ans», a rappelé la secrétaire d'État lors de la conférence de presse de sortie du conseil des ministres. *«Ces deux options sont sur la table, le président de la République a exprimé la préférence qui était la sienne, il ne s'agit pas là d'enterrer l'idée de l'âge pivot»*, a-t-elle précisé.

Après des semaines de cacophonie au printemps, le gouvernement avait tranché en faveur d'un *«âge d'équilibre»* devenu le symbole du futur *«système universel»* par points promis par Emmanuel Macron. Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, avait précisé l'idée mi-juillet: l'âge légal resterait fixé à 62 ans, mais il faudrait travailler jusqu'à 64 ans pour une pension *«à taux plein»*.

La réforme des institutions dévoilée

L'exécutif a divulgué sa réforme des institutions marquée par sa mesure phare, la réduction de 25% du nombre de parlementaires.

L'exécutif a présenté hier une version sans surprise de sa réforme des institutions qui comprend notamment une réduction de 25 % du nombre de parlementaires, sans se prononcer encore sur la date de son examen au Parlement, qui dépendra d'intenses tractations avec le Sénat.

Échaudé par le blocage à l'été 2018 des textes, dans la tourmente de l'affaire Benalla, et par la partie de poker livrée à ce sujet avec le Sénat, le gouvernement temporise donc sur cette réforme qui figure parmi les promesses de campagne d'Emmanuel Macron.

Les trois projets de loi (constitutionnel, organique et ordinaire) présentés en Conseil des ministres par la garde des Sceaux Nicole Belloubet (Photo AFP) sont tels qu'attendus. Pomme de discorde, le volet organique comporte bien une *«diminution des effectifs qui aboutit à une réduction de 25 %, en fixant à 433 le nombre de députés et à 261 le nombre de sénateurs»*, dixit Nicole Belloubet. Actuellement, ils sont 577 députés et 348 sénateurs à siéger à l'Assemblée nationale et au Sénat.

L'introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives, à hauteur de 20 %, a également été confirmée, tout comme la limitation à trois mandats identiques et consécutifs pour les parlementaires, les présidents d'exécutifs locaux et les maires des communes à partir de 9.000 habitants.

Gérard Larcher inquiet

Le volet constitutionnel - le plus consensuel - contient notamment l'extension du champ du référendum *«aux questions de société»*, l'abaissement des seuils pour déclencher un référendum d'initiative partagée (RIP), ouvre la porte à une différenciation accrue des territoires et supprime la Cour de justice de la République.

Reste à savoir quand ces textes seront examinés par le Parlement, l'exécutif souhaitant que le débat parlementaire ne vire pas à l'affrontement politique avec le Sénat, à majorité de droite. Quelques points irritants ont été ainsi enlevés de la réforme et la réduction du nombre de parlementaires a été ramenée de 30 % à 25 %, alors que Gérard Larcher, président (LR) du Sénat, s'inquiète de voir bon nombre de départements représentés par un seul sénateur. En juin, Nicole Belloubet et Marc Fesneau, ministre chargé des Relations avec le Parlement, avaient pris la température en recevant

les chefs de groupe parlementaires. Dans la foulée, lors de sa déclaration de politique générale, Édouard Philippe avait ouvert la porte à un report sine die en disant attendre «le moment propice et la manifestation de volonté du Sénat, qui peut-être ne viendra qu'après le renouvellement de la Haute Chambre en 2020». L'exécutif espère ainsi une nouvelle *«dynamique»*. De son côté, le patron des sénateurs LR Bruno Retailleau s'est insurgé: *«si le gouvernement veut vraiment une révision de la Constitution, qu'il l'inscrive à l'ordre du jour du parlement! Prétexter que le Sénat la bloquera est faux et relève de la manœuvre politicienne. Tout ça n'est pas à la hauteur»*.

EUROPE

Sylvie Goulard à la Commission européenne

Deux ans après un bref passage au gouvernement, Sylvie Goulard a été choisie hier par Emmanuel Macron pour siéger à la Commission européenne, une consécration pour cette spécialiste de l'UE aux compétences reconnues, mais toujours liée à une affaire judiciaire en

Photo AFP

cours. Cette ancienne eurodéputée de 54 ans est *«une femme d'expérience et une Européenne engagée de longue date»*, a salué Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement, quelques heures après l'annonce de la décision du chef de l'État, intervenue avec deux jours de retard. *«Je suis très honorée que le Président de la République ait proposé mon nom pour le poste de commissaire européen, en accord avec la Présidente élue Ursula von der Leyen»*, a commenté dans un communiqué Sylvie Goulard qui se met en congé de la Banque de France, où elle fut nommée au poste de sous-gouverneure en janvier 2018, jusqu'à la fin de la procédure de nomination.

Des éclaircies.

Les nuages nombreux en début de journée vont peu à peu laisser place au soleil qui s'impose en fin d'après-midi.

En fin d'après-midi et jusqu'en milieu de nuit, vent s'établissant au Nord à Nord-Ouest,

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	16° 30°	17° 33°	16° 34°	14° 33°
Samedi	18° 28°	18° 31°	18° 32°	16° 32°
Dimanche	16° 22°	16° 24°	15° 24°	15° 23°
Lundi	12° 23°	12° 24°	10° 24°	10° 23°
Mardi	11° 24°	11° 25°	9° 25°	9° 24°
Mercredi	12° 25°	12° 26°	10° 26°	10° 25°

HIER	Mini	16h
Angoulême	18°	27°
Cognac	18°	26°

SÉCHERESSE Même si le Sud-Ouest n'est pas le plus touché, les campagnes vivent une fin d'été marquée par le manque d'eau. Autour de Villeneuve-sur-Lot, les assecs se multiplient

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Les mains sur les hanches, Alain Lartigue contemple les eaux stagnantes. On aurait peine à qualifier de rivière ce trou d'eau qui dessine un arrondi boueux sous l'ombre d'un bois de chênes. La Tancanne s'est muée en mare tiède et marronnasse. « Je peux vous certifier que, s'il en restait, les truites ont claqué. Il doit rester du poisson blanc au fond, ses besoins en oxygène sont moindres. La température de l'eau est montée à 28 °C au plus fort de la canicule. On était vraiment en limite de vie aquatique », soupire Alain Lartigue, le vice-président de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Lot-et-Garonne.

L'intéressé conserve en mémoire des souvenirs plus plaisants dans ce même décor, non loin des premières maisons de Penne-d'Agenais. Comme bien des rivières alimentées par les sources et les ruisseaux qui dégringolent des coteaux, la Tancanne a toujours souffert des épisodes de sécheresse prononcée. Mais il lui fallait une crise hors du commun pour couper le fil de l'eau qui se dévide jusqu'à la vallée du Lot.

Alain Lartigue peut les réciter sans faillir, ces années sans eau, dont on trouve trace dans la chronique du XX[e] siècle. C'était avant. Avant que le ciel n'égare sa régularité saisonnière, avant que les étés se fassent plus torrides encore. Avant que chacun se serve comme si l'eau jaillissait du sol en un inépuisable geyser. Petits ou grands, les bassins de stockage se sont multipliés par centaines au bas des pentes au cours des dernières décennies. Ils ont assoiffé les rivières.

« Maintenant, les problèmes reviennent tous les ans. Les nappes des coteaux ne parviennent plus à se remplir. L'eau est utilisée avant qu'elle ne s'y infiltre. C'est un problème de société qui dépasse les seuls prélèvements agricoles, même s'ils sont très importants. Les particuliers creusent des puits pour leurs besoins personnels, les piscines se multiplient… », énumère-t-il. Il fixe la paroi qui surplombe la mare de la Tancanne. Naguère, la chute d'eau provoquée par la soudaine rupture de pente grondait tout l'été. Il n'y a plus là qu'un rocher lisse et sec.

Coup de frein sur les pompages

À consulter la carte de France des arrêtés préfectoraux de restriction d'eau sur le site officiel Propluvia, le Lot-et-Garonne n'est pas le plus mal loti dans le bassin Adour-Garonne. Sur ses franges orientale et méridionale, Le Lot, le Tarn-et-Garonne et le Gers se drapent dans un manteau rouge vif, la couleur de la crise. À l'exception des usages prioritaires, comme la fourniture d'eau potable, les prélèvements y sont généralement prohibés.

Le Lot-et-Garonne tire plutôt sur l'orange, synonyme « d'alerte renforcée ». Le 19 août, un nouvel arrêté préfectoral a fixé les limites. Sauf dérogation, les pompages doivent épargner la Tancanne ainsi que le Boudouyssou auquel elle s'unit brièvement avant de rejoindre le Lot. Mais pour de nombreuses rivières du département, les prescriptions préfectorales ne sauveront plus grand-chose.

> « C'est un problème de société qui dépasse les seuls prélèvements agricoles, les particuliers creusent des puits, les piscines se multiplient… »

Sur le bassin de la Lède, un affluent rive droite du Lot, c'est la panne sèche. À Soubirous, on peut crotter ses chaussures de boue en arpentant le lit de la Mascarde. Il devient difficile de s'y mouiller les orteils. À Monflanquin, l'aspect de feu le Cluzélou est encore plus frappant. Les rives boisées enchâssent un boyau sec où court tout un capillaire de craquelures. « Malgré les petites averses, la rivière est à sec depuis un mois et demi », dit-on à la Gaule Monflanquinoise, l'association de pêche du cru.

« Une incohérence »

Quelques kilomètres plus loin, le Laussou et son mince filet d'eau ne sont guère moins déprimants. Les ruisseaux qui s'y jettent ont des allures de tranchées sèches envahies par la végétation, signe que le dernier poisson qui y a bougé une nageoire n'est plus tout jeune. « C'est d'autant plus dommage que de gros travaux de redynamisation de ce cours d'eau ont été menés pendant quatre ans. On y a recréé de l'habitat pour le poisson. Tout ça pour ça », lâche Alain Lartigue.

Que faire ? « Il y a une incohérence entre le discours officiel qui se préoccupe de la biodiversité et la gestion concrète de l'eau. La biodiversité, ça commence par l'eau », peste l'intéressé. Vaste problème, en Lot-et-Garonne comme ailleurs.

Il devient difficile de se mouiller les orteils dans les rivières du Lot-et-Garonne. Seules persistent quelques mares. PHOTO LAURENT THEILLET/« SUD OUEST »

Élevage : on a fauché les jachères

AGRICULTURE La sécheresse a eu un impact sur la nourriture des animaux. Le ministre est intervenu

La possibilité de faucher les jachères a été accordée. PHOTO MAXPPP

Même si elle est elle aussi frappée par des arrêtés préfectoraux qui restreignent les usages agricoles de l'eau, la Nouvelle-Aquitaine a bénéficié d'une pluviométrie estivale suffisante pour que les cultures ne soient pas dans la situation de crise ressentie à la fin de l'été 2018.

Les premières victimes agricoles de la sécheresse sont les éleveurs et leurs animaux. Ces derniers ne peuvent se nourrir faute d'herbe tendre. Les prairies sont desséchées impactant la nourriture immédiate et, à moyen terme, les possibilités de réserve pour l'hiver. Une situation qui, dans certaines régions, a fait grimper le prix du fourrage. C'est dans ce contexte qu'au milieu de l'été le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume lançait un « plan de mobilisation générale », en autorisant, d'abord dans 24 départements, puis dans un total de 69, la possibilité de faucher les jachères. Une dérogation placée dans le cadre de la « clause de force majeure » visant à éviter les spéculations abusives qui avaient entaché la sécheresse de l'été précédent. Parallèlement, le ministre obtenait de la Communauté européenne que l'avance sur les aides de la PAC (politique agricole commune), d'ordinaire de 50 % versée en octobre, passe à 70 %, soit 1 milliard d'euros supplémentaire.

Face à la répétition des épisodes de sécheresse, une partie des syndicats agricoles, la FNSEA en tête, entendent que la question de l'irrigation soit de nouveau posée sur la table, et ce dès la rentrée. De quoi inquiéter les associations environnementales qui rappellent que ces pratiques ne font que « préempter les ressources sur l'aval et accentuer les déséquilibres ». Reste que sur le plus long terme, le monde agricole ne s'exonère pas d'une réflexion sur un modèle de production, mais aussi des variétés de semences moins gourmandes en eau.

Valérie Deymes

Un an de pluies trop faibles

MÉTÉO Sur une partie du pays, le déficit des précipitations dure depuis septembre 2018. Les chaleurs n'arrangent rien

Conséquence de la sécheresse, les incendies, comme ici dans le Gard au début du mois d'août. PHOTOAFP

Le 26 août, le site ministériel Propluvia recensait 86 départements concernés par des mesures de restrictions d'eau, parmi lesquels 41 en situation de crise, soumis à une interdiction de l'irrigation sur tout ou partie de leur territoire. C'est le cas de la Creuse, de la Haute-Vienne et, plus généralement, d'une large bande qui traverse la partie centrale de l'Hexagone, de la Bourgogne-Franche-Comté à l'est aux Pays de la Loire à l'ouest. L'Est de la France et la région Auvergne-Rhônes-Alpes sont eux aussi impactés par de lourdes restrictions.

En revanche, les zones épargnées par la soif ne sont pas légion. L'arc alpin est en situation de simple vigilance. Outre quelques départements de Bretagne et de Normandie, c'est le piémont pyrénéen qui s'en sort le mieux.

Dans ce tableau morose, certains territoires font face à des situations de pénurie très inquiétantes. C'est le cas du Limousin (lire ci-contre) mais aussi d'une bonne partie du pourtour méditerranéen.

Il y a quelques jours, la préfecture du Gard a ainsi qualifié d'exceptionnelle la sécheresse qui affecte le département. Le Gard et son voisin l'Hérault ont connu, cet été, une canicule remarquable par son intensité et sa longévité. C'est à la rencontre des deux départements, à Vérargues dans l'Hérault, que le record absolu de température en France a été battu le 28 juin. Le thermomètre avait affiché 46 °C ce jour-là. Si la chaleur n'explique pas à elle seule la sécheresse, elle l'aggrave. Maximaux durant l'été, les besoins de la végétation sont dopés par l'évapotranspiration, c'est-à-dire les pertes en eau au niveau des feuilles. La « sueur des végétaux » est compensée par un pompage accru des racines dans le sol, lequel éradique l'humidité superficielle.

Cette année, les deux canicules hors du commun, qui ont frappé le pays à la fin du mois de juin puis dans la deuxième quinzaine de juillet, ont entretenu le phénomène. Cette semaine encore, des températures remarquables ont été enregistrées. Elles ont fréquemment dépassé 35 °C, le 26 août, au centre de la France, avec un étouffant 36,9 °C relevé à Limoges.

Un déficit de pluie marqué

Mais le problème vient de plus loin. D'une période, l'automne et l'hiver, où chacun se félicite souvent d'un ciel sans nuage. C'est pourtant durant ces mois de sommeil végétatif que les pluies sont « utiles », dans le sens où elles s'infiltrent dans le sol, rechargent les nappes phréatiques et épaississent le matelas aquatique qui permettra de passer l'été sans encombres. Dans son bulletin hydrologique publié en début de semaine, Météo France a souligné l'anomalie. « Depuis septembre 2018, le déficit de pluie perdure et reste en moyenne proche de 20 % sur le pays. Tous les mois, décembre 2018 excepté, ont connu des cumuls de pluie inférieurs à la normale », a indiqué l'établissement public.

Si des précipitations plus conformes aux moyennes sont revenues de la Bretagne au bassin parisien, la sécheresse a persisté en août au centre géographique de l'Hexagone et sur les régions méditerranéennes. Excepté sur la façade atlantique, les sols sont secs à très secs en surface. Corollaire, les feux de forêt prospèrent. Dans le Gard, par exemple, où plus de mille hectares ont été dévorés par les flammes cet été, le plus lourd bilan depuis vingt-neuf ans. La relative humidité des sols a, au contraire, préservé jusqu'ici le massif forestier des Landes de Gascogne d'un incendie catastrophique.

V. D. et J. D. R.

Le Limousin en panne sèche

Pour éviter la rupture d'alimentation, l'eau est acheminée par camions. ILLUSTRATION T. DAVID/« SO »

Dans sa partie limousine, la Nouvelle-Aquitaine est affectée sévèrement par les pénuries. Sept communes de Corrèze ont mis en place des rotations de camions-citernes pour alimenter leur réseau d'eau potable, rapportait, dimanche, France Bleu Limousin. La sécheresse a mis les captages quasiment à sec sur le plateau bortois, une zone de la Haute-Corrèze qui borde le Cantal. Le Lys, la rivière qui court normalement sur le plateau, est totalement à sec.

Pour subvenir aux besoins des 4 000 habitants, l'exploitant du réseau d'eau potable prélève la ressource à Bort-les-Orgues, la transporte en camion puis l'injecte dans le réseau des sept communes. Cette solution permet de ne pas interrompre la distribution d'eau au robinet. Veolia, qui gère ce réseau, appelle les habitants à la modération. Mais la consommation ne semble pas baisser et le rythme des rotations risque de devoir s'intensifier. Une rupture complète du service n'est pas à exclure. Auquel cas, il faudrait recourir à la distribution de bouteilles.

La pénurie ne concerne pas que les campagnes. À Guéret, la préfecture de la Creuse, le maire Michel Vernier estime qu'il devra lui aussi faire appel aux camions-citernes si des pluies abondantes ne viennent pas arroser le pays au début de l'automne au plus tard. « On a cent jours de provision d'eau devant nous », a-t-il déclaré au micro de France Info. Le réseau d'eau potable de la ville est approvisionné par des sources proches dont le rendement a très nettement faibli cet été. Cette situation n'a pas de précédent connu.

Dans le bassin Adour-Garonne*

* Le bassin Adour-Garonne comprend les rivières Charente, Dordogne, Lot, Tarn, Aveyron, Garonne, Adour et leurs bassins versants.

CINQ CLÉS **POUR COMPRENDRE**

Comment va la santé des adolescents français ?

Une étude du Ministère des Solidarités et de la Santé met en lumière un problème de surpoids pour 18,2 % des élèves en classe de troisième

S'ils sont plutôt en meilleure santé physique qu'il y a dix ans, les adolescents sont en revanche plus souvent en surpoids.

PHOTO MAXPPP

Santé bucco-dentaire, alimentation, sport… Une étude de la Drees, le service statistique du Ministère des Solidarités et de la Santé, s'est penché en 2016 et 2017 sur la santé des adolescents en France. Sept mille deux cents élèves de troisième ont été interrogés. Conclusion : s'ils sont plutôt en meilleure santé physique qu'il y a dix ans, ils sont en revanche plus souvent en surpoids.

1 Excès de poids et obésité

En 2017, 18 % des adolescents sont en surcharge pondérale, dont plus d'un quart, soit 5,2 % sont obèses. Ces proportions étaient respectivement de 17 % et 3,8 % en 2009 et 15,8 % et 3,5 % en 2001, rappelle la Drees, soulignant que la hausse est notable « en particulier pour les filles ».

Selon l'étude, l'origine sociale des adolescents joue un rôle. En effet, l'excès pondéral est plus élevé chez les adolescents issus des milieux sociaux moins favorisés : il concerne un adolescent sur quatre parmi les enfants d'ouvriers, contre un sur neuf parmi les enfants de cadres.

2 Une meilleur santé bucco-dentaire

« La santé bucco-dentaire est, en revanche, en nette amélioration : en 2017, 68 % des adolescents ont des dents indemnes de caries, contre 56 % en 2009 », note l'organisme statistique. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse, parmi eux : la mise en place en 2006 du dispositif M'T dents qui permet de bénéficier d'un examen bucco-dentaire sans avancer de frais.

Par ailleurs, 85 % des adolescents déclarent se brosser les dents plusieurs fois par jour. Le recours aux dentistes est également assez élevé : 77 % des ados disent avoir consulté un dentiste ou un orthodontiste au cours des douze derniers mois.

3 Problèmes respiratoires

En 2017, 12 % des adolescents ont déclaré avoir eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois, contre 10 % en 2009. Par ailleurs, 16 % ont déclaré avoir déjà eu une crise d'asthme dans leur vie.

Selon l'étude, les filles étaient plus fréquemment concernées que les garçons (15 % contre 9 %).

4 Trop de temps passé devant les écrans

Alors que l'Académie des sciences conseille de ne pas excéder deux heures par jour devant les écrans à l'adolescence, l'étude révèle qu'en 2017, 73 % des élèves dépassent ce seuil durant la semaine. La moitié des collégiens des classes de troisième consacrent chaque jour au moins 3 h 30 aux écrans et 10 % ont un temps d'exposition supérieur à 6 heures par jour.

5 Inégaux dans la pratique d'activités physiques

Enfin en 2017, 74 % des élèves déclarent pratiquer un sport, en club ou non. Les garçons, plus que les filles (81 % contre 67 %), indique l'étude. Encore une fois, les inégalités en fonction du milieu social demeurent : 63 % des enfants d'ouvriers pratiquent un sport, contre 84 % des enfants de cadres.

Un terrain toujours miné

RÉFORME DES INSTITUTIONS

Nicole Belloubet, la garde des Sceaux, a présenté, hier, le texte en Conseil des ministres. Mais sans l'inscrire à l'agenda

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

À l'arrêt depuis près d'un an – l'affaire Benalla et la crise des gilets jaunes sont passées par là… – la réforme des institutions voulue par Emmanuel Macron bouge encore. Mais du bout des orteils. Hier, Nicole Belloubet, la garde des Sceaux, l'a présentée en Conseil des ministres. Fixant ainsi les grandes orientations de ce texte visant à revitaliser la vie démocratique. Mais sans pour autant l'inscrire à l'ordre du jour du Parlement. Et pour cause. Le terrain est encore miné.

1 À l'avenir, 25 % de parlementaires en moins

Premier enseignement : quelques lignes ont bougé côté gouvernement. En particulier sur la question très sensible de la diminution du nombre de parlementaires. Un sujet à l'origine du solide bras de fer engagé avec le Sénat ces derniers mois. Alors que l'exécutif plaidait pour la suppression d'un tiers des députés et sénateurs, le seuil de coupe a finalement été ramené à 25 %. À l'avenir, il devrait donc y avoir 433 députés – contre 577 aujourd'hui – et 261 sénateurs – contre 348.

Par ailleurs, sur la dose de proportionnelle le curseur a aussi bougé. Afin d'améliorer la représentativité des sensibilités politiques, 20 % – et non plus 15 % – des députés seront élus à la proportionnelle. Soit 87 d'entre eux. Enfin, les parlementaires et les élus ayant des fonctions exécutives locales ne pourront pas briguer plus de trois mandats d'affilée. Avec cette nuance, que cette règle ne s'appliquera par pour les maires de communes de moins de 9 000 habitants.

2 Le seuil du RIP abaissé à un million de signatures

Afin d'améliorer la vie démocratique, la création d'un Conseil de la participation citoyenne a été validée. À terme cette instance, qui remplacera le Conseil économique, social et environnemental (Cese), sera sollicitée pour donner son avis sur les projets de lois économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi que sur les pétitions qui lui seront soumises. Ensuite, le référendum d'initiative partagée (RIP), solution préférée au référendum d'initiative citoyenne (RIC) par le chef de l'État, verra son champ thématique s'élargir aux questions de société. Surtout, le seuil permettant son déclenchement a été abaissé. Alors qu'il faut aujourd'hui recueillir la signature de 10 % du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs, il n'en faudra plus qu'un million. En revanche, cette avancée ne s'appliquera pas à la procédure engagée contre la privatisation d'Aéroports de Paris.

3 Conseil constitutionnel : fin des nominations à vie

Cette réforme comporte également des éléments de justice. Ainsi, comme l'a précisé Nicole Belloubet, l'indépendance statutaire des membres du parquet sera renforcée : « Désormais, ils ne pourront plus être nommés que sur avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature ». Cette réforme entérinera aussi la fin de la nomination à vie des anciens présidents de la République au Conseil constitutionnel. Enfin, sera actée la suppression de la Cour de justice de la République. « Dorénavant, a-t-elle souligné, les ministres seront jugés par une juridiction de droit commun. » En l'occurrence, la cour d'appel de Paris. Ils redeviendront des justiciables comme les autres.

Nicole Belloubet a fixé les grandes orientations de cette réforme qui vise à revitaliser la vie démocratique. PHOTO AFP

4 Mais toujours pas d'horizon concret

Si le « paquet » de cette réforme est donc ficelé, celle-ci n'a toujours pas d'horizon concret. Comme l'a précisé, hier, Nicole Belloubet, le gouvernement veut d'abord un « accord » avec le Sénat. En clair, malgré ses concessions, l'exécutif ne veut pas essuyer un revers cinglant de la Haute Assemblée où la droite est majoritaire. Hier, le patron des patrons des sénateurs LR, Bruno Retailleau, a d'ailleurs vivement réagi aux propos de la garde des Sceaux : « Si le gouvernement veut vraiment une révision de la Constitution, qu'il l'inscrive à l'ordre du jour du Parlement ! Prétexter que le Sénat la bloquera est faux et relève de la manœuvre politicienne. »

5 Renouveler le Sénat entièrement

Par ailleurs, un autre sujet risque de susciter des grincements de dents. En effet, pour mener à bien la baisse de 25 % du nombre de sénateurs, la réforme prévoit de renouveler en totalité le Sénat en 2021. Et ce alors qu'aujourd'hui, il se régénère par moitié tous les trois ans. En conséquence, les sénateurs élus en 2017 seraient contraints de remettre en jeu leur mandat deux ans plus tôt, tandis que ceux élus en 2014 gagneraient un an. Là encore, pas sûr que cela convient aux sénateurs. Surtout qu'en 2021, l'ensemble du corps électoral votant aux sénatoriales, – conseillers municipaux, départementaux et régionaux – aura lui aussi été renouvelé. Et LREM entend bien y prendre toute sa place. Le meilleur moyen de se mettre d'accord avec le Sénat ne serait-il pas d'y être majoritaire ?

Sylvie Goulard nommée à la Commission

UE Emmanuel Macron a choisi Sylvie Goulard comme commissaire européenne, hier

Deux ans après un bref passage au gouvernement, Sylvie Goulard a été choisie par le président pour siéger à la Commission européenne, une consécration pour cette spécialiste de l'Union européenne, toujours liée à une affaire d'emplois fictifs présumés des assistants des eurodéputés MoDem.

Sylvie Goulard a été eurodéputée de 2009 à 2017.

PHOTO AFP

Excellente germaniste

Le choix de l'ancienne ministre a été applaudi par la majorité et certaines voix européennes tandis qu'il est dénoncé à gauche ou à droite. Née le 6 décembre 1964 à Marseille, Sylvie Goulard est une excellente germaniste et parle couramment l'anglais et l'italien. Elle a un carnet d'adresses européen bien fourni, fruit de trente ans dans les arcanes de Bruxelles comme conseillère politique à la Commission, puis eurodéputée de 2009 à 2017.

Sylvie Goulard se mettra en congé de la Banque de France, où elle fut nommée au poste de sous-gouverneure en janvier 2018, jusqu'à la fin de la procédure de nomination. Le portefeuille qu'elle occupera n'est pas encore déterminé, Ursula Von der Leyen ayant débuté cette semaine les entretiens avec les candidats proposés par les 27 capitales.

ICI **VU D'AILLEURS**

Cognac et ses bonnes adresses

La cité des eaux-de-vie a les honneurs de la presse magazine. Le site www.glamourparis.com a retenu cinq idées de sortie « entre héritage et gastronomie ». Figurent dans la liste l'hôtel Chais Monnet, le restaurant Poulpette, la Cognathèque, Martell, et le bar transhumant Sidecar. Au final, le journaliste estime que « Cognac a bien plus à offrir que ses châteaux ».

L'APPEL **DU JOUR**

Coup de Chauffe à Cognac en quête de volontaires

Plusieurs spectacles de la 25e édition, du 6 au 8 septembre, impliquent le public. Voici les besoins émis par le théâtre de l'Avant-Scène

La marionnette géante de la Cie L'Homme debout, ici en 2017 à Cognac, requiert l'aide de 26 volontaires pour se mouvoir. A. LACAUD

1 Des manipulateurs pour la marionnette géante

Il y a deux ans, la Cie L'Homme debout testait pendant le festival la première mouture de « Mo et le Ruban rouge ». La marionnette géante revient à Cognac, elle a besoin de 26 personnes pour l'aider à se mouvoir. Il en manque dix. Répétition vendredi 6 septembre à 18 heures, déambulation le samedi soir.

2 Des automobilistes pour un concert de klaxons

Il manque encore huit voitures et leurs conducteurs pour participer à la « symphonie pour klaxons et essuie-glaces » orchestrée par la Cie La Martingale. Tous les véhicules sont acceptés. Répétitions mercredi et jeudi, représentation samedi à 18 heures et dimanche à 13 heures.

3 Des vendeurs pour un grand bric-à-brac

« Le Grand Débarras », c'est un vrai bric-à-brac, où les volontaires vendront réellement des objets (des choses faciles à transporter). La Cie Opus y ajoutera son grain de sel. Il reste une dizaine de stands à pourvoir. Installation samedi à 18 heures pour une représentation à 21 heures. Le festival fournit les tables.

4 Des objets du quotidien pour une maison éphémère

Dans le projet « Tous dehors », spécialement créé pour Coup de Chauffe, la Cie Volubilis va construire une sorte de maison éphémère, place d'Armes, avec les objets qu'on voudra bien lui ramener. Un apport évolutif, directement sur place. La compagnie recherche aussi une vingtaine de danseurs pour une performance. Répétition le vendredi soir.

5 Des témoins pour parler de ce qu'ils ressentent

Décrivez l'instant présent ! Vous avez dix minutes. Telle est la proposition du Collectif Bonheur Intérieur Brut dans « P-Rec ». Il est proposé de s'inscrire en amont.

Contact au 05 45 82 17 24 ou par mail : coupdechauffe@avantscene.com

Condamné pour des injures aux policiers

JUSTICE Un Cognaçais de 48 ans était jugé hier pour des propos outrageants à l'encontre de policiers municipaux. Il a été déclaré coupable et notamment condamné à payer une amende de 200 euros

« Vous êtes une bande d'enculés », « vous n'avez pas de couilles », « vous faites vos Colombo ! » Le 13 décembre dernier, ce Cognaçais de 48 ans n'y était pas allé de main morte envers les policiers municipaux qui verbalisaient son véhicule, stationné à un emplacement interdit. Il était jugé hier pour outrage à agent par le tribunal correctionnel d'Angoulême.

Le prévenu a reconnu les faits dans leur intégralité, à quelques mots près. Mais il a tenté de justifier son outrage, par des supposés propos racistes tenus par les policiers. Des justifications qui n'ont pas convaincu la procureure Marie Terrades, laquelle a dénoncé des « propos orduriers ».

« Harcèlement permanent »

Il faut dire qu'en dehors de sa parole, rien n'attestait d'insultes racistes à l'encontre du prévenu dans le dossier. Pas la déposition des deux agents municipaux, qui ont démenti ces accusations. Pas non plus la vidéo tournée par ces derniers à partir du moment où la situation a dégénéré le 13 décembre. Encore moins de plainte contre les policiers, le prévenu indiquant qu'il n'avait pas souhaité en déposer.

L'homme a fait part au tribunal de ce qu'il décrit comme un contexte d'acharnement de certains policiers de la ville à son encontre. « Depuis six ans que je vis à Cognac, c'est du harcèlement permanent. Ils ont décidé d'avoir la peau du noir dont tout le monde parle. » Il a cependant présenté ses excuses et indiqué regretter avoir tenu de tels propos.

Le Cognaçais, qui n'était pas assisté d'un conseil, a prié le tribunal de faire preuve de clémence. « Je demande des circonstances atténuantes car cette rue est très mal signalée ». Le prévenu a été déclaré coupable et condamné à payer 200 euros d'amende. Il devra aussi verser 100 euros à chacun des deux policiers, en réparation du préjudice causé.

Chloé Giraud

PONT DE CHÂTENAY, AU NORD DE COGNAC

Circulation coupée à partir du 2 septembre

Les travaux du pont débuteront le 2 septembre pour une durée de 8 mois, entraînant la fermeture à la circulation de la RD 24 (déviation). Les piétons ne pourront pas non plus circuler, y compris sur les berges à proximité du pont. La navigation sera perturbée, voire interrompue jour et nuit du 16 décembre au 14 février 2020. PHOTO BENJAMIN PELSY

Des pistes pour relancer le fret ferroviaire

ÉCONOMIE Depuis décembre, la base de transport Naviland ne fonctionne plus à la gare, par manque de rentabilité. Le négoce, l'Agglo et la Région travaillent à relancer l'activité

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Début décembre 2018, la société Naviland Cargo a arrêté l'activité de sa plateforme de fret ferroviaire en gare de Cognac. Cette décision est justifiée par un manque de rentabilité, selon la filiale de la branche SNCF Logistics.

Hier, ce dossier très sensible politiquement a rebondi, après une réunion avec Grand-Cognac, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et les principales maisons de négoce. On apprend ainsi qu'au début de l'été, Hennessy, Martell, Rémy Martin et Courvoisier ont rencontré une entreprise pour relancer le fret ferroviaire. « Nous avons pris contact avec le groupe Charles-André, dévoile Mathieu Testud, directeur de la chaîne logistique chez Hennessy. Le but est de savoir si la société pourrait se charger des activités qui sont arrêtées depuis l'hiver dernier. Nous avons cofinancé une étude de faisabilité dont les conclusions seront rendues en octobre. »

Naviland Cargo, une filiale de la SNCF, a décidé de ne plus assurer le fret à la gare de Cognac. Depuis décembre, les politiques et le monde économique cherchent des alternatives. ARCHIVES A. LACAUD

Naviland toujours consulté

Il faut dire que les maisons de négoce se montrent très actives depuis le début sur le sujet, soucieuses de leur image environnementale. Car depuis la fin des activités de Naviland, des camions ont remplacé les trains sur le trajet Cognac-Bordeaux, ce qui est peu compatible avec les engagements écologiques des négociants. « La situation actuelle est très frustrante, confessent les quatre principales maisons. Mais le sujet n'est pas clos. On garde toujours l'espoir d'arriver à quelque chose avec Naviland. Mais on travaille sur toutes les pistes possibles. Comme réacheminer par train mais en passant par Angoulême ou Niort. » Toutefois, l'équation n'est pas simple. Pour être rentable, la plateforme cognaçaise doit enregistrer 6 000 conteneurs par an. Les négociants ont donc réalisé un tour de table pour augmenter les volumes envoyés par fret. Ils sont parvenus à réunir 80 % des volumes nécessaires. Mais visiblement, il manque un dernier delta pour aboutir.

Ce sera précisément le rôle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Son vice-président en charge des infrastructures, Renaud Lagrave, était justement à Cognac hier pour travailler sur le sujet avec Grand-Cognac. « Je peux vous assurer de notre détermination à aboutir sur le sujet, a-t-il déclaré. Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine investit 15 millions d'euros pour rouvrir des lignes de fret. Cela n'est pas de notre compétence mais sans ça, plus personne ne s'occupe du sujet. »

Faire baisser le prix du fret

Renaud Lagrave a donc listé les actions que pourrait avoir la Région sur le dossier. « Il faut avoir un opérateur qui fait le job, aider à faire baisser le prix du fret par rapport à la route, et charger les trains au retour pour qu'ils ne soient pas vides. » Des solutions qui seront « trouvées dans les meilleurs délais pour que la Région soit au rendez-vous du rail à Cognac », promet l'homme politique.

Un nouveau train pour Paris

Hier, Grand-Cognac a également fait le point sur les autres dossiers de sa compétence transport. Avec une bonne nouvelle pour ceux qui doivent voyager vers la capitale. L'Agglomération a obtenu de la SNCF la présence d'un train TER supplémentaire pour gagner Paris le matin, comme s'en félicite son président, Jérôme Sourisseau : « À partir du mois de décembre, il y aura une connexion à 5 h 34, de manière à arriver à la gare Montparnasse à 8 h 08. C'était une demande très forte du milieu économique, qui réclamait cette liaison depuis longtemps. » Un autre TER permettra une liaison vers Bordeaux, via Pons, pour arriver à la capitale girondine à 8 h 20.

Par ailleurs, Grand-Cognac étoffe sa compétence transport, en prenant à sa charge les transports scolaires à la place de la Région. Ainsi, 2 000 enfants du collège et du lycée seront transportés par les services de l'Agglo à partir de septembre 2020.

L'Ehpad donne ses meubles au Sénégal

SOLIDARITÉ Charles-d'Orléans, en pleine réhabilitation, fait un don à un hôpital de Dakar

Depuis le 7 août, les résidents de la maison de retraite Charles-d'Orléans ont déménagé dans une aile du bâtiment toute neuve. Les anciens locaux, eux, vont être réhabilités à partir du 28 septembre, pour passer de 60 à 84 logements permanents. À cette occasion, l'établissement a émis un souhait : « Nous ne voulions pas jeter les meubles mais en faire profiter quelqu'un qui en aurait le besoin », explique la directrice Marie-Pierre Dubois. C'est ainsi que l'association Horizon Sahel a proposé que l'hôpital Le Dantek de Dakar, au Sénégal, en profite. Hier, son directeur était présent pour récupérer le matériel : « Nous avons déjà fait deux conteneurs, se félicite Babacar Thiandoum. Les meubles vont servir dans des salles d'hospitalisation, pour améliorer le confort de nos patients. Pour nous, c'est une véritable opportunité. »

Des membres de l'hôpital de Dakar sont venus hier pour récupérer les vieux meubles. PHOTO JONATHAN GUÉRIN

LE PIÉTON

Invite à feuilleter la plaquette de la saison de l'Avant-Scène. Avec Internet, l'objet a perdu de son utilité. Le théâtre lui redonne du sens. Il a invité tous les artistes qui se produiront à Cognac à dresser une liste, « J'aime, je n'aime pas », à la façon de Roland Barthes. On en découvre plus sur leur personnalité, et c'est une jolie façon de créer un lien avec eux, qui aille au-delà de leur simple passage sur scène. Malin !

AGENDA

AUJOURD'HUI

Festi'Classique. À 20 h 30, la Maison Meukow accueille le duo violoncelle-piano Edgar Moreau et Hervé N'Kaoua. Réservation et billetterie sur www.festi-classique.com.

« Bains de bois ». De 10 h à 19 h, peinture acrylique sur bois, de Jacqueline Paulin-Girard, aux Récollets, salle du Prieuré.

Métiers d'art. De 10 h à 19 h, la boutique estivale Carré d'art accueille des créateurs qui proposent du 100 % « Made in Charentes », bijoux, céramiques, objets bois… au 44, rue Aristide-Briand.

DJ Set. De 17 h 30 à minuit, Milla mixera tout l'été, à l'hôtel Chais Monnet, 50, avenue Paul Firino Martell. Entrée gratuite, consommation obligatoire. Tél. 05 17 22 32 23.

Secours catholique. La boutique du secours catholique est ouverte de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 au 13, rue Millardet. Réception des dons l'après-midi.

« Œuvres sur papier ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, exposition de Nadine Salem, à la librairie Le Texte libre.

« Attractions ». De 10 h à 18 h 30, exposition de peintures de Christophe Lécrivain, à l'Espace découverte en pays du cognac. Tél. 05 45 36 03 65.

« Drôles de drôles ». De 11 h à 18 h, exposition d'une centaine de pièces évoquant l'enfance dans le Cognaçais entre 1900 et 1960, au musée d'Art et d'Histoire.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-Ier, 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr
Tél. 05 45 36 62 80

« Sud Ouest » abonnements.
Tél. 05 57 29 09 33.
Courriel : service.client@sudouest.fr

Le collège Félix-Gaillard prépare sa rentrée

ÉDUCATION C'est l'heure de la rentrée au collège Félix-Gaillard. Tout commencera par les 6e, lundi, à 8 heures. Les parents pourront assister à une visite de l'établissement, avec un café offert et la possibilité de rencontrer les différents personnels. Ensuite, les autres niveaux feront leur rentrée mardi prochain. De 8 à 10 heures, un temps sera réservé avec le professeur principal. Puis de 10 à 17 heures, l'emploi du temps habituel pourra commencer.

Un square redessiné

URBANISME Le square Charles-de-Gaulle, en travaux dès lundi, dévoilera son nouvel écrin fin 2019

Le square sera inauguré en décembre. IMAGE DE SYNTHÈSE/DR

Le square Charles-de-Gaulle, à Cognac, va changer de peau en cette fin d'année. Les travaux débutent ce lundi. Le tribunal et la sous-préfecture vont être mis en valeur avec une nouvelle disposition végétale et les parkings seront camouflés par des haies. « C'était devenu seulement un endroit de passage, estime Marilyne Ferreira, l'élue référente du quartier centre-ville/gare. On veut redonner vie à cet espace. »

Cette première semaine de travaux aura pour priorité l'abattement des arbres. La plupart sont malades et ont souffert des deux dernières tempêtes. Seulement quatre ou cinq d'entre eux seront conservés. Quatre fois plus d'arbres seront présents dans ce nouveau square Charles-de-Gaulle. Les bancs seront déplacés autre part dans la ville et de nouveaux seront disposés dans ce nouvel écrin de verdure.

53 000 euros venus du Conseil

Le coût de l'opération se situe entre 80 000 et 90 000 euros. Le conseil de quartier finance à 65 % la rénovation. La mairie complète le budget. Avec une enveloppe annuelle de 25 000 euros, le conseil de quartier a économisé depuis 2016, lors du début du projet.

C'est au cours d'une réflexion sur les enjeux climatiques que l'idée a germé. « Il fallait remettre des arbres dans le cœur de ville, souligne Jean-Baptiste Etcheberria, membre du comité de quartier. Place Martell, autour des Chais Monnet, de nombreux coins ont été rénovés. On s'est dit pourquoi pas celui-ci ? »

En 2017, le lycée Georges-Desclaude à Saintes a prêté main-forte au projet. Les étudiants en deuxième année de BTS Aménagement paysager ont eu moins de six mois pour plancher sur le réaménagement de l'esplanade de 2500 m². Une de leurs sept propositions a été retenue par le conseil de quartier, après les préconisations de l'architecte des Bâtiments de France et de Gérald Bourinet, le responsable des espaces verts de la Ville. D'autres étudiants du même lycée, en BTS technico-commercial, ont réalisé des enquêtes auprès des habitants. Ces consultations ont été associées au projet.

Réponse finale en décembre, date à laquelle le nouveau visage du square sera dévoilé.

Adrien Marchand